

Brezhoneg

22

UNVANIEZH AR GELENNERIEH BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56000 Gwened



HOR STOURM :

gounit kenvreutaat

gant JOSPIN

Abaec daou vloaz e c'houlennomp gant JOSPIN en em gavout gant e guzulieren, a-benn sevel asambles ur politikerezh sirius evit ar brezhoneg . Biskoazh n'en deus respontet deomp .

D'an 28 a viz Gwengolo em eus kaset UR GALV dezhañ hag ivez da ROCARD ha da v/Mitterrand, ha goulennet ganto an hevelep tra c'hoazh, dindan boan a stourm .

... / ...



E. ANNEU

An hini diwezhañ n'en deus ket respontet . Daou guzulier da Jospin o deus lâret deomp, a unvouezh : Kit da welout Rektor Roazon ! Met, skrivañ a reomp dezhañ forzh pegement ha ne respont ket deomp ! Gwelout a reomp anezhañ div wech ar bloaz, hag atav ar memes kanaouenn gantaf : Day eo din goñl gant Paris !

AR C'HELIC'H !!!

Evit terrif anezhañ ne chom nemet AR STOURM, AR STOURM KALET, rak poent eo deomp diskoulmañ ar gudenn da vat, BREMAN ! Gortoz pelloc'h e vefe reifi e zilez . Riken !

Neuze e c'houlennan gant pep hini kendastum e nerzh, e ijin, e volontez ha divizout mont betek an trec'h . Goñl a ran gant an holl en em vodañ ha prientifi manifestadegoù lec'hel, DIOUZHTU !

N'eo ket ret bezañ niverus, un den e-unan a c'hell bezañ efedus, ma ra oberoù poellek ha prientet mat . Arabat ober forzh petra, diwar e from ... Amañ war-lerc'h e vo kinniget un nebeut doareoù stourm ; ne c'hell ket bezañ klok al listenn . Da bep hini, da bep strollad da zivizout, hervez e c'hallusted hag e awen .

D'ar sadorn 26 a viz GENVER 1991, e korn AN ORIENT, e vo graet UR VANIFESTADEG gant kirri evit an holl ha plijout a rafe deomp e vefe unan vras !

Residadiurioù a vo kaset deoc'h war-lerc'h .

Etreant hon o gwelet ur c'huzulier da ROCARD hag e ouimp petra gortoz digant ar c'hentañ Ministr . Ha lakaat a raio JOSPIN da blegañ, e-giz m'en deus graet e-kefver kudennoù all ? Gwelet e vo ...

DOUJARS ! ?

Alato, hemañ en deus degemeret e-unan, d'an 22 a viz Here, un dileuriadur liseidi (eus Paris), ha nac'hañ a ra d'ar gelennerien brezhoneg bezañ degemeret gant e guzulierien hepken ... Ne dalvezomp ket kalz tra evitañ ! Ar c'hudennoù savet ganto zo kazi diziskoulmus e berr amzer, pa vefe aes dirouestlañ re ar brezhoneg gant un tamm bolontez vat, ha marc'hadmat !

Gwelet e vez an doujars en deus a-zivout ar brezhoneg hag en hon kefver-ni, kelemaerien, un emzalc'h kadarnaet c'hoazh _ ma vefe ezhomm _ gant niver ar postoù CAPES brezhoneg : UNAN c'hoazh hepken e 1991 (e-giz an hebraeg !) pa vo 14 evit ar c'horseg . Kentelius eo kefveriañ : STOURMOMP E-GIZ TUD KORSIKA hag e vo doujet deomp !

Ma ne vefe ket feiz enomp e c'hellfemp bezañ dizesperet . P'emaomp stourmerien ema ar spi e kreiz hor buhez . Gounezet hon eus an DEUG dre forzh tagañ ar galloud . Diasoc'h e vo ar wech-mañ, rak un diskoulm da vat a fell deomp kaout evit dazont ar brezhoneg en Deskadurezh . Startoc'h, kaletoc'h e tleo bezañ hon oberoù, stankoc'h, nive-rusoc'h hag a bep seurt evit GOUNIT !
Met, "ni zo tud kalet" ha gounit a raimp !

Tugdual KALVEZ

PAL HOR STOURM

Stourm a reomp evit ma vo kenvreutaet gant ministrerezh an Deskadurezh diwar-benn dazont ar brezhoneg er skolioù ha kensavet ur raktres evit e ziorroadur er bloavezhioù da zont . Kavet e vo amañ war-lerc'h ar pennad a displeg ar palioù a fell deomp tizhout : "Cinq points pour une négociation", a c'hell bezañ liestennet ganeoc'h ha implijet evel trakt, ur seurt diverradur eus hon teuliad : "L'enseignement du breton, situation et perspectives, 1989". Programme à court terme pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes .

PETRA OBER ?

- Doareoù stourm boaz ha manifestadegoù lec'hel dic'hortoz :
- 1- embann pennadoù er c'hazetennoù da gentañ, evit displegañ hor stourm d'an dud ;
- 2- embann tresadennoù fentus ;
- 3- skrivañ d'ar pennoù-bras : deputeed, senedourien, maered, prefeded, is-prefeded, ensellerien akademiezh, rektored Roazon ha Naoned ...
- 4- derc'hel ur stalig war ar marc'had pe ur straed-troaderien, ha displegañ d'an dud hor goulennoù . Diskouez taolennoù diwar-benn deskadurezh ar brezhoneg hag ar c'horseg, da skwer . Reiñ traktoù . Lakaat an dud da sinañ ur skrid-gouenn a vo kaset gant ul lizher d'ar prefed, d'an isprefed, d'an enseller akademiezh pe d'ar rektor .
- 5- c'hoari an "den-sandwich" dirak an isprefeti, ar prefeti, an ensellerdi, ar rektordi, h.a. komz gant an dud ha reiñ traktoù dezho er riuoù,...
- 6- stagañ ur giton war ur savadur ofisiel, graet gant ul liñser gozh pe paper kraft,...
- 7- c'hoari melc'houed gant kirri war an hentoù (ugent karr zo a-walc'h...) ;
- 8- c'hoari treiñ gant kirri war ur c'helic'h saoz ur pennad mat ;
- 8- harzañ trenioù ;
- 9- Stankañ un hent pe ur pont da vat en ur sevel bardelloù gant al lastez a vez en diskarg (mein, treustoù, benvegoù fouldret, goloioù roudoù kirri _ a zev mat _h.a.) . An holl loustonise a c'hell bezañ degaset tamm ha tamm, war vord an hent, el lec'h dibabet, pe ivez war an taol e-barzh seier poubelenn...
- 10- diheñchañ kirri-nij (goul displegadurioù gant kevredad Aotou an Arvor, dre skrid...) pe herzel ouzh unan nijal kuit...
- 11- aloubiñ an ensellerdi pe ar rektordi, ... hag all ...

LOGANOU

- da skrivañ pe da livañ war an traktoù, ar mogerioù, ar gitonioù...
- 1- Kevaltlder gant Korsika ! Egalité avec la Corse .
- 2- Breizh = Korsika / Bretagne = Corse .
- 3- Korseg yezh pobl Korsika / Brezhoneg yezh pobl Breizh .
- 4- L'avenir du breton se joue maintenant .
- 5- Pemp poent evit ar brezhoneg / Cinq points pour une négociation avec Lionel Jospin .
- 6- Reconnaissance de la langue du peuple breton .

... / ...

7- Jospin négocie = U.G.B. .
... hag all ...

BRUDEREZH HA KELEIER

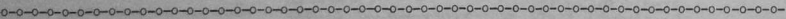
- Prientit mat pep manifestadeg . Na rit ket traoù re ziaes evidoc'h, ma n'oc'h ket boaz a-walc'h .
- Galvit ar gazetennerien bewech, pe en a-raok pe war an taol, hervez an doare a vo an efedusañ .
- Gallout a rit goul sikour gant kevredadoù U.G.B. all . Amañ anvioù ha chomlec'hoù ar re zo en o fenn :

- 22 = Jañzo ROBIN, Ti Bras . Koad Gourc'hant Bihan _ 22700 LOUANEG (96.48.01.54) ;
- 29 = Stefan MDAL, Kerlev, 26, straed Kerlereg _ 29000 KEMPER . (98.53.86.55) .
- 35 = Mark KERRAIN, 50, ar Mailh _ 35000 ROAZON (99.33.07.33) .
- 44 = Roland MDGN, 5, straed Martinière _ 44300 NAONED (40.76.57.07) .
- 56 = Frañsez LOEIZ, 29, straed ar Peoc'h _ 56300 PONDY (97.25.46.21) .
- 75 = Serj RICHARD, 10, straed H. Poincaré _ 75020 PARIZ (16.1/43.64.24.47) .

- Goulennit ivez skoazell kevredigezhioù sevenadurel all ha zoken hini strolladoù politikel an Emsav . Met deoc'h da chom e penn an traoù evit ma ne vefe ket diheñchet hor stourm .

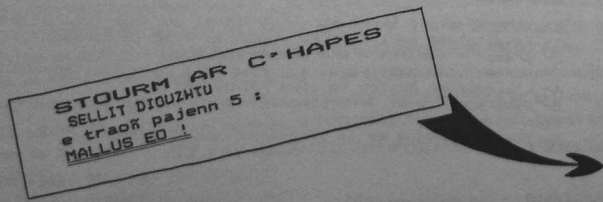
- Kasit keleier da v/Burev kreiz U.G.B. (20, straed an Tier-barn _ 56000 gwened) a-raok ha war-lerc'h pep manifestadeg, dre skrid kentoc'h eget dre bellgomz, nemet traoù mallus . Sekretour meur : Yann-Glaod MDRVAN, 34, straed Theudaais _ 35780 ARVOR DINARZH/ La Richardais (99.88.50.79) ; hor Prezidant : Tugdual KALVEZ, Ar Grec'henn Avel _ 56250 SANT-NOLV (97.45.45.17) . Didroc'hit ar pennadoù embannet, notit anv ar gazetenn hag an deiz ha kasit anezho deomp .

Trugarez deoc'h evit ho stourm, tud leun a dan hag a intrudu !



TRAKTOU

Kavout a rit enlaket e-barzh an niverenn-mañ testennoù prest da vezañ liestennet gant ul luc'hskriderezh ; unan diwar-benn " Pemp poent evit ar brezhoneg ", an eil a-zivout kevatalder etre Breizh ha Korsika . Deoc'h da implij anezho !



TRUGAREKADENN

PER DENEZ

a lavar trugarez d'an holl izili eus an U.G.B. a zo deut da Roazhon da geñver ur goulzet evit e gwiad war e leve, o deus kaset ur ger a vignoniezh dezhañ pe bet ur soñj hagarat evitañ hag o deus skoazellet kinnig dezhañ ar profoù kaer ha talvoudus en deus bet , Lavarout a ra trugarez dezho holl evit o nignoniezh hag o c'henlabour e-pad ar bloavezhioù n'eo bet er skol-veur o labourat hag o stourm evit hor yezh .

KELEIER

- Goude Bodadeg-veur U.G.B. hon eus kaset d'un nebeut deputeed ar mennadoù votet ganeomp gant ul lizher kinnig eus hor prezidant o lavarout e oa ur gwir galv dezho . An Ao. Jean-Pierre Thomin, maer Landerne, en deus hon lakaet da c'houzout en doa skrivet da Jospin, Rocard ha Mitterrand ha goulennet gant pep hini : " Je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre en compte ces demandes qui s'inscrivent dans le cadre du développement des langues et cultures régionales auquel vous avez affirmé à plusieurs occasions être très attaché " .
- Jean-Yves Le Drian, maer An Oriant, en deus lavaret da Jakez An Touz, kuzulier Ker, en deus c'hoant " développer une filière langue bretonne sur Lorient " , er skol-veur a vefe stallet du-se .

MALLUS

STOURM AR C'HAPES

Goulennet hon eus gant ar Galloud an ingalder etre ar brezhoneg hag ar c'horseg . Met, ne c'hellomp ket goul, reizh, 14 post brezhoneg ma n'eus nemet 8 den hepken enskrivet d'ar genstrivadeg-se, e-giz ar bloaz paseet . Ret eo deomp diskouez ezh eus kalz tud e Breizh o deus c'hoant da gaout ar c'hapes brezhoneg .

Lakait hoc'h anv, neuse, er c'hapes brezhoneg diouzhtu, a-raok an 12 a viz Du ; ragenskrivadur dre vinitel (e sekretourva o skol pe er gêr) .

Pa ne vefe nemet evit aa vo kalz tud enskrivet ! Ne voc'h ket rediet da vont, met tu a vo deoc'h bezañ war an dachenn ma 'zh eus ezhome...

Ne goust netra ken an enskrivadur hiviziken . Ha gallout a raiap goumit postoù er bloaz-mañ c'hoazh . Bennozh deoc'h en a-raok !

BUREV U.G.B.



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

MENNAD DIWAR-BENN AR C'HAPES BREZHONEG

Goude bezañ bevet e-pad pemp bloaz gant ar C'hapes brezhoneg anvet "Kapes K : Yezhoù Rannvro", e c'hell Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg diskleriañ kement-mañ :

- 1.- an danvez diwar zibab, ken ponner e-barzh, a vir ouzh ar brezhoneg hag ouzh ar c'helenn da vezañ studiet da vat, pa vefe ken pouezus d'an danvezioù-kapesidi en em varrekaat war o yezh ha war o micher ;
- 2.- an danvez-diwar-zibab lakaet er c'hapes zo un andon a drubuilhoù evit ar gelennerien en o implij-amzer pa vezont o kelenn ;
- 3.- a-benn ar fin eo ar skolidi a c'houzafo diwar ar skolioù degaset e stummadur ar gelennerien .

Ken-se e c'houlenn U.G.B. ma vo adstummet ar c'hapes brezhoneg diwar skouer ar c'hapes korseg, hag a zo e korseg penn da benn .

Goulenñ a ra ivez ma vo savet ur c'hapes diabarzh, evel ma 'z eus bet graet gant ar c'hapes korseg .

Ouzhpenn-se, o vezañ ma 'z eus bet roet da Gorsika 12 post kapes er bloaz-zaf evit 240.000 den, ne sav ket U.G.B. e vefe dizereat goulenñ evit Breizh, enni 3 milion hanter a dud, 12 post kapes brezhoneg ivez er bloaz a zeu . N'eus bet evit ar brezhoneg nemet 5 post er bloavezh kentañ, 3 er bloaz da heul hag 1 ar bloaz abaoe .



MENNAD DIWAR-BENN SKOLIOU PREVEZ PENN-AR-BED

Goulenñ a ra Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg digant Renerezh Skolioù Katolik Penn-Ar-Bed (D.D.E.C.) sevel ar bodad-sturiañ kinniget gant Skolig-Al-Louarn a-benn kas war-raok ar brezhoneg e skolioù prevez an departamant .

U.G.B. _ FONDI 22/9/1990

EQUITE POUR LE BRETON !

- La logique de Lionel JOSPIN :

" Je veux mettre l'enseignement des langues régionales sur un pied d'égalité ."

(Août 1990)

- Et son application en 1991

CORSE	BRETAGNE
- un C.A.P.E.S. de corse pur, homogène .	- un C.A.P.E.S. de breton plus une autre matière obligatoire : inadéquat .
- Création de 14 postes de corse, pour 240.000 habitants .	- Création d' 1 seul poste de breton, pour 3.843.800 habitants .
En BRETAGNE :	
16 fois plus d'habitants	
14 fois moins de postes	

- C'est cela l'équité, M JOSPIN ?

PARITE AVEC LE CORSE !

- Un C.A.P.E.S. de breton monovalent, homogène .
- Autant de postes de breton que de corse .

NOUS NE DEMANDONS PAS L'IMPOSSIBLE.
SEULEMENT L'EQUITE !

U.G.B. (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)
Union des Enseignants de Breton
21, rue des Tribunaux - 56000 VANNES



UNVANIEZH AR GELENNERIEN VREZHONEG

An Douarenn 21. straed an Tier-Barr 56 000 Gwened

CINQ POINTS POUR UNE NEGOCIATION

1- Développement des moyens et création d'emplois :

- Création de postes de C.A.P.E.S. de breton, afin de répondre au-delà de la demande exprimée, aux besoins réels, à parité avec le corse, au moins.
- Création de postes d'instituteurs bilingues, selon l'importance de la demande : progression de plus de 20 % d'élèves chaque année, sans compter les demandes de parents non prises en considération.
- Création de postes de titulaires remplaçants bilingues affectés spécifiquement à l'enseignement du breton.
- Organisation de la recherche pédagogique, afin de créer les ouvrages et outils nécessaires à l'enseignement de la langue bretonne à tous les niveaux et adaptés aux différents publics : manuels, matériel audio-visuel, informatique...

2- Formation des enseignants :

- Transformer le C.A.P.E.S. bivalent de breton en un C.A.P.E.S. monovalent, à l'exemple du C.A.P.E.S. de corse, afin d'approfondir la formation des enseignants de breton.
- Création de l'agrégation de breton.
- Création d'une filière de formation d'instituteurs de breton dans le cadre des I.U.F.M., sur la base d'un effectif de 6 % minimum des maîtres de l'académie, soit 50 instituteurs et professeurs en 1991-1992.
- Mise en place de stages longs (3, 6, 10 mois) de formation continue d'instituteurs de breton dans chaque département, répondant à tous les types de besoins : -dans le premier cycle pour former les instituteurs de classes bilingues dans les 3 ans à venir. -dans le second degré, pour former des professeurs d'histoire-géographie, de biologie, etc... à l'enseignement de leur matière en breton dans les sections bilingues des collèges et des lycées.

3- Droit pour tous d'accéder à une formation en breton

- Une filière d'enseignement du breton doit être proposée dans tout établissement scolaire, de la maternelle à l'université. La mise en place se fera progressivement à partir des enseignements existants.

- Enquête annuelle obligatoire, dans tous les établissements scolaires, afin de recenser les élèves désirant étudier le breton.
- Intégration des heures de breton dans l'emploi du temps normal des élèves et des professeurs.
- La possibilité de suivre des études de breton figurera sur tous les documents administratifs concernant les programmes, l'inscription dans les établissements, aux examens et concours.
- Reconnaissance du breton en tant que première langue vivante, et application effective des mesures déjà décrétées (LV2 et LV3).
- Droit de subir les épreuves d'examen en breton, dans les matières ayant été étudiées en cette langue.

4- Gestion concertée de l'enseignement

- Création d'un Conseil Consultatif Académique de l'enseignement du breton, étendu au département de la Loire Atlantique, associant aux représentants de l'Education Nationale les différents partenaires concernés.
- Création d'un secrétariat rectoral spécifique affecté à la gestion de l'enseignement du breton dans les cinq départements.
- Elaboration d'un plan concerté de développement de l'enseignement du breton.

5- Reconnaissance-promotion du breton comme outil de développement économique et culturel :

- Reconnaissance de la qualité de bretonnant (diplômé ou non) comme un plus au titre de la formation professionnelle (en particulier dans les carrières sociales et les postes au contact du public)..
- Adoption les mesures d'incitation adéquates pour que la formation en langue bretonne soit prise en compte dans l'embauche et la rémunération.

Éducation

Enseignants de breton

Stages bilingues pour élèves instituteurs

L'union des enseignants de breton a dressé au cours d'une réunion, à Guingamp, mercredi 17, un bilan d'où les sujets de satisfaction ne manquent guère. Même s'il reste des ombres au tableau.

L'augmentation des effectifs, dans les classes bilingues de l'Education nationale, a entraîné l'ouverture de deux nouvelles classes à Lannion (maternelle) et à Rostrenen (primaire). Une situation que le conseil général a accompagnée en offrant des livres aux écoles.

Des éléments positifs. Ce ne sont pas les seuls que l'union des enseignants de breton a relevé

cette rentrée. Ils ont noté avec satisfaction « les mesures prises par l'inspection d'académie : le rétablissement, au plan de formation continue des instituteurs, d'un stage destiné aux enseignants désireux d'initier leurs élèves au breton, et la possibilité offerte aux élèves instituteurs, d'effectuer des stages dans les classes bilingues ».

L'envers du tableau laisse toutefois paraître un certain nombre de manques. « La loi Savary devait doter l'enseignement des langues et cultures régionales d'un véritable statut. Elle n'est pas appliquée. Difficile par ailleurs de répondre aux demandes d'ouverture de classes bilingues ou pour enseigner la langue et la culture bretonne dans les autres écoles de Côtes-d'Armor : on manque de personnel formé en breton. »

L'union des enseignants de breton regrette en outre que, dans les collèges, des créneaux horaires peu favorables, excluent les élèves tributaires d'un ramassage scolaire. Ses responsables ont ainsi rédigé « aux actions qu'ils pourraient mener pour permettre à tous les enfants qui le souhaitent, l'accès à la langue et à la culture bretonne. Il faut, disent-ils, créer au sein des futurs IUFM une section spécifique à l'enseignement de la langue et de la culture bretonne. Une disposition qu'accompagnerait à l'inspection d'académie, la création d'un service de coordination. »

22 OCTOBRE 1990

OF/22

ENSEIGNANTS DE BRETON

LC TREGOR - 01-11-90

Satisfactions et manques

« Unvaniezh ar gellennerien brezhoneg », l'Union des enseignants du breton a réuni son bureau le mercredi 17 octobre, au centre culturel breton Roparz Hemon à Guingamp, pour faire le point sur la situation de l'enseignement du breton dans les Côtes d'Armor.

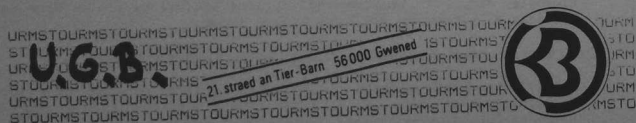
Elle a enregistré avec satisfaction : l'augmentation des effectifs dans les classes bilingues de l'Education nationale qui a entraîné l'ouverture de deux nouvelles classes, l'une à Lannion en maternelle, l'autre à Rostrenen en primaire ; les mesures positives prises par l'inspection académique (le rétablissement au plan de formation continue des instituteurs d'un stage destiné aux enseignants désireux d'initier leurs élèves au breton, la possibilité offerte aux élèves, instituteurs d'effectuer des stages

dans les classes bilingues ; l'aide apportée par le Conseil général sous forme de livres en breton offerts aux écoles.

Elle a fait un constat des manques : Non-application de la loi Savary qui devrait doter l'enseignement des langues et cultures régionales d'un véritable statut de l'Education nationale ; « il sera dispensé de la maternelle à l'université, non pas comme une matière marginale, mais comme une matière spécifique. Il disposera donc, du cadre horaire, de programmes, de sanctions, de personnels formés et de programmes de recherche pédagogique et scientifique » ; absence de personnel formé en breton, d'où des difficultés pour répondre aux demandes d'ouverture de classes bilingues ou pour enseigner la langue et la culture bretonne dans les autres écoles du département ; manque de postes,

créneaux horaires peu favorables dans les collèges, lycées et écoles normales, trop souvent à l'heure du déjeuner ou le soir, ce qui exclut les élèves tributaires d'un ramassage scolaire.

Elle a cherché les actions à mener pour améliorer la situation et permettre à tous les enfants qui le souhaitent l'accès à la langue et à la culture bretonne : création au sein du futur Iufm d'une section préparant à l'enseignement du/et en breton et à la culture bretonne avec en fin de formation un quota d'enseignants bretonnants opérationnels suffisant pour répondre aux besoins, à l'avance établis ; création d'un service responsable de l'enseignement du breton sur le plan académique ; création de postes d'instituteurs formateurs.





8

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56 000 Gwened

Ur BUREV BROADEL nevez zo bet dilennet, ennañ :

Prezidant
Iz-prezidant
Sekretour
Adsekretourez
Tefzorer
Adtefzorer
Izili
Karget eus ar skolioù-meur
Karget eus an eil derez
Karget eus ar c'hentaft-derez
Karget eus ar skolioù prevez

Tugdual KALVEZ
Job RIO
Yann-Glaod MORVAN
Anna AR BEG-DUGAST
Mark KERRAIN
François LOUIS
Per DENEZ
Stefan MOAL
Yann-Doumig ROBIN
Yann TALBOT

Un nouveau BUREAU NATIONAL a été élu, comprenant :

Président
Vice-président
Secrétaire
Secrétaire-adjointe
Trésorier
Trésorier-adjoint
Membres
Chargé de l'Enseignement Supérieur
Chargé du Second Degré
Chargé du Premier Degré
Chargé de l'Enseignement privé

Karget eo ar Burev da gas ar stourm war-raok, hervez pal ar mennad-stur hag ar mennozhioù amañ dindan : " Pemp poent evit ar brezhoneg ", diverradur eus Program U.G.B. embannet er bloaz paseet ;

Ce Bureau est chargé de mener la lutte selon l'objectif de la Motion d'orientation générale et les perspectives ci-dessous, résumé du "Programme à court terme pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes" d'U.G.B., édité l'an passé :

CINQ POINTS POUR UNE NEGOCIATION !

- développement des moyens et création d'emplois ;
- formation des enseignants ;
- liberté d'accès à l'enseignement ;
- gestion concertée de l'enseignement ;
- reconnaissance-promotion du breton comme outil de développement économique et culturel .

U.G.B. - FONDI/Pont-Ivi, 22/9/1990

UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON - 21 rue des Tier-Barn - 56000 Gwened

9

Capas brezhoneg

Ur politikerezh evit hon yezh

Kenderc'hel a ra UGB da stourm evit ur c'hapes peurvrezhonek hag ur gwir politikerezh diorren evit hon yezh.

- D'ar 5 a viz Mezheven e c'houelnn UGB digant Jospin kreskiñ ar postoù CAPES.
- D'ar 14 a viz Gouere, an devezh diouzh se, e skrive T. Kalvez d'ar Rektor da c'houlenn kreskiñ ar postoù CAPES pa oa niver ar skolidi vrezhonek o kreskiñ abaoe 1987 (551 ouzhpenn en holl : 18 % eta en ur ober daou vloaz).
- Postoù er C'HAPES diabarzh a c'houlennomp ivez (roet e eus bet 7 d'ar Gorsed).
- D'ar 17 e Kemenne T. Kalvez da Ch. Josselin na c'halle ket ar PS soñjal bout trec'h er Rannvro "Bretagne" (pa c'hellje ober en ur Vreizh adunanet) anez reiñ ar pezh a c'houlennomp evit hon yezh : ur gwir g-CAPES brezhonek.
- D'an 22 a viz Gouere, e skrive T. Kalvez da Loeiz Peñseg diwar-benn postoù er C'HAPES brezhonek (diavaez ha diabarzh).
- D'ar 7 a viz Eost e skrive da Jospin a oa o paouez embann e felle dezhañ "mettre l'enseignement des langues régionales sur un pied d'égalité" ar pezh en doa roet d'ar Gorsed : ur C'HAPES unyezhek.
- Kemend-all a c'houlenne UGB en ur gemennadenn d'ar c'haztennoù.
- Hag adarre en ul lizher da Jospin d'an 10 a viz Gwengolo.
- D'an 28 a viz Gwengolo e oa bet kaset mennadoù e kendalc'h Pondi. d'ar Jospin, d'ar Rocard ha da Fañch Mit. gant ul lizher o tegas da soñj e klaskemp abaoe 2 vloaz, hag en aner betek-hen, kejañ gant ar pennadurezhioù evit komz eus ar politikerezh yezh en deskadurezh. gourdrouz manifestiñ a voe graet ivez.
- Hag adarre ul lizher da Jospin d'ar 27 a viz Here. N'eo ket echu an afer...

Colloque sur l'enseignement des langues régionales à Douarnenez

Le bel avenir des classes bilingues

Pendant 48 heures, Douarnenez est bel et bien devenue la plaque tournante des langues régionales en France et en Europe.

Le village Vacances de la ville du Mans accueillait en effet la quatrième édition de la rencontre nationale sur l'enseignement des langues régionales dans les écoles publiques.

Après Strasbourg, en 1988, où les congressistes avaient professionnalisé la question et développé le thème du bilinguisme précoce; après Albi, en 1989, où l'on s'était davantage porté sur la définition de la place de ces langues au regard de l'apprentissage des langues étrangères, le colloque de Douarnenez, à son tour, a vu se préciser d'autres notions comme celle de bilinguisme de proximité, susceptible d'amener les enfants vers un plurilinguisme européen.

Pour MM Jean-Yves Broudic, président de l'APEEB et pour M Thierry Delobel, président de la

FLAREP, des constatations se sont imposées : le rôle de l'école dans la transmission de la langue, celui du service public dans l'apprentissage, l'importance du bilinguisme précoce comme éveillé chez l'enfant et enfin la formation des enseignants qui reste à améliorer.

Disparités

Disparités entre les régions. ..Disparités en Europe.

« Il existe une grande différence au niveau des formules selon les régions, explique M Delobel, certaines sont mieux traitées que d'autres et il se peut que les zones les plus sensibles politiquement soient les mieux fournies. ..Il faut aussi remarquer qu'il n'y a développement que là où les parents se mobilisent. En tout état de cause, si les parents servent d'impulsion, poursuit le responsable de l'APPEB, il faut tout de même que le service public assure et que

l'Etat ne se décharge pas sur la collectivité territoriale. L'enseignement bilingue ne peut se faire, précise -il, que par un partenariat efficace entre parents, collectivité, enseignants, administrations ». Du côté des élus, les opinions ne manquent pas : M Dollo croit aux vertus du bilinguisme et estime qu'il est plus facile de se mobiliser pour des monuments que pour la défense de la langue. ..Quant à M Cozan, il demeure convaincu que les choses avanceront lorsqu'il y aura une action commune dans la région.

Les disparités existent également hors des frontières de l'hexagone. Les différentes communications lues samedi après-midi par les délégations étrangères (M Gérald Morgan-Pays de Galles, M Bolguer-Irlande, M Pavel Stranj-Trieste) en témoignent.

Breton-français

Les responsables d'associations de parents d'élèves n'hésitent pas à l'affirmer : les enfants bilingues ont de meilleurs résultats que les enfants unilingues. Ils ont aussi des facilités pour apprendre les langues étrangères...

Les chiffres qui traduisent un certain engouement pour les classes français-breton pourraient peut-être leur donner raison.

En effet le nombre total d'élèves inscrits pour la rentrée 90 (510) dans les onze écoles bilingues Français-Breton réparties dans les quatre départements est en progression de 38 % par rapport à 1989. Chiffre auquel il faut ajouter les effectifs de Diwan, ce qui porte à 1300 le nombre d'élèves bilingues.

D'aucuns estiment que, dans la mesure où ces effectifs doublent tous les deux ans, il sera possible

de compter en l'an 2000 près de 10 000 élèves en classe bilingue.

De surcroît, cette formule n'est pas la seule en cours. 1800 élèves de maternelles, 3750 du cours préparatoire suivent dans 150 écoles des cours d'initiation. Dans le second degré, ils étaient 3600 à suivre ces cours. Structures et formules additionnées, on obtient alors le nombre de 12 000 jeunes qui apprennent peu ou prou le Breton.

Demandes

Face à une telle croissance, les demandes des associations de parents d'élèves visent essentiellement les créations de classes comme à Nantes prochainement et le développement de l'initiation. Ils déplorent également le manque d'instituteurs formés aptes à diriger des classes bilingues.

Une carence qui pourrait être à l'avenir, comblée par le nouveau système de formation des maîtres.

B LE BAGOUSSE

" Le
TELEGRAMME
Pagein Breizh
29.X.90



Robin

Autour de MM. Delobel et Broudic : M. Robin, de l'Union des enseignants bretons; M. Dollo, député des Côtes-d'Armor; M. Le Treut, vice-président du conseil régional; M. Maisl, recteur de l'académie de Rennes; M. Mazéas, maire de Douarnenez, et M. Urban.

Former des maîtres compétents

Véritable leitmotiv, le thème de la formation des enseignants a été constamment discuté que ce soit en atelier ou au cours des débats.

Les parents d'élèves sont unanimes : il y a un manque certain d'enseignants compétents. « En Bretagne, argumente M Broudic, la formation existait mais de manière informelle et l'on espère déboucher sur une formation d'instituteurs bilingues. »

Les regards se tournent alors vers le nouvel IUFM (Institut universitaire de formation des Maîtres) qui pourrait ouvrir ses portes en septembre 91.

« Un IUFM qui devrait intégrer les particularités régionales et avoir des modules dans le Finis-

tère et dans les Côtes-d'Armor », a expliqué M Maisl, recteur d'Académie, soulevant au passage la possibilité de sections de formation de Maîtres pour enseigner en Breton au sein de la nouvelle structure... Il devait pourtant ajouter que pour la langue Bretonne ses moyens étaient limités...

Dans la perspective de cet IUFM, les congressistes, pour leur part, demandent une formation adaptée selon les matières et les endroits, une formation didactique pour les enseignants spécialistes de la langue bretonne, une formation pour non spécialistes en Breton qui veulent enseigner leur discipline en Breton et une troisième formation de langue et culture régionale pour tous les enseignants.

Ils ont par ailleurs attiré l'attention sur la nécessité de prévoir au sein de l'IUFM une formation selon les niveaux : filière classe bilingue et autres classes pour le premier degré décentralisation des concours...

Dans cette optique, il a été demandé que soit constitué un comité consultatif auprès du Recteur, réunissant les inspecteurs d'académie, les parents d'élèves, les enseignants, et les collectivités territoriales. Ce comité aurait pour but de fixer les besoins en formation et en postes avec définition d'un quota à l'entrée de l'IUFM.

Dernier vœu exprimé : c'est à l'Etat de faire la promotion des langues et cultures régionales.

Labour U.G.B.

Atav ur bern lizhiri, d'ar rektor, d'hon Ministr, da Fañch Mit. ;

17 Even : Goulenn a reomp digant Jospin bezañ degemeret gantañ adarre.

23 Even : Goulenn a reomp digant Rektor Roazhon ma vefe kinniget ar brezhoneg evel Eil Yezh en holl skoloù ha evit Eil ha Trede yezh en holl liseoù ma 'z eus ur c'helenner brezhoneg.

A-du e oa ar Rektor gant hon c'hinnig er vodadeg a oa bet gantañ d'an 21, hag ar gudenn a save e Roazhon e lec'h n'eus lise ebet (diwar 8) o kinnig brezhoneg evel Trede Yezh, na skola ebet evel Eil Yezh, pa vez ar statud-se gant an holl yezhoù all.

Ul lizher all a-berzh ar c'helenner brezhoneg a c'houlenn ma vefe kinniget brezhoneg evel Trede Yezh e Lise Brekigny e Roazhon.

RESPONT EBET D'AL LIZHER.

24 Even : goulenn a reomp digant ar Rektor e vefe graet un enklask da c'houzout pe gelennerien a vefe prest da gelenn danvezioù estreget jedoniezh, istor ha douaroniezh ha kelennadur keodedel evel a c'houlenn en e enklask boulc'het e miz Meurzh.

Goulenn a reomp ivez gouzout an disoc'h.

RESPONT EBET BETEK-HEN.

29 Eost : D'ar C'Huzul-Stad a-zivout engalv Ministr an Deskadurezh da varnadenn Lezvarn Melestradurezh Roazhon a voe ar gwir deomp goude hon reked a-zivout afer ar c'helenner brezhoneg paouezet e-pad meur a viz e klasoù-mamm eus Roazhon.

31 Eost : Nac'het eo bet gant ar C'Huzul Rannvro hon goulenn arc'hant adarre. Ha chalet eo komision an Aferioù Sevenadurel gant ar brezhoneg er skolioù.

08 Gwengolo : da RBI evit goulenn un abadenn evit ar re yaouank o studiañ brezhoneg er skolioù.

09 Gwengolo : Lizher T. Kalvez da Enseller Akademiezh ar Morbihan a zivout mestr-skol divyezhek Pondi a oa da vezañ kaset da Lanester.

13 Gwengolo : Lizher Y. D. ROBIN da rener skola Benac'h a-zivout ar brezhoneg Eil Yezh, marvet er skol-se o kinnig skoazell evit kelaouiñ an dud.

EMGAVIOU

- D'al Lun 21 a viz Mae hor boa kejet gant izili eus bodad ar PS er C'Huzul Rannvro, da gomz eus stummadur ar skolaerien vrezhonek en IUFM-où ; eus kreskiñ niver ar postoù er c'hapes brezhonek ; eus peurvezhonekaet ar c'hapes brezhonek ; eus ar skoazell arc'hant na vez ket roet da UGB gant ar C'Huzul Rannvro ; eus labour ar BREIS evit adunanidigezh Breizh.

Kemennet hon eus hon arc'hadurioù. Prometet ez eus bet skoazell evit pezh a denn d'an Deskadurezh ha d'an arc'hant.

- D'ar 27 a viz Here e Douarnenez, e Kendiviz an APEEB-FLAREP diwar-benn an "Deskadurezh divyezhek" ha dirak ar Rektor end-eeun, hon eus embannet ne rae netra an Akademiezh evit kas war-raok kelenn ar brezhoneg.

- "Les enjeux de la réunification de la Bretagne". Un devezh-studi war an danvez-se a vo dalc'het e Naoned d'ar sadorn 1 a viz Kerzu 1990 3 straed Harrouys (ti ar CNCC). Enskriavañ gant CUAB 12 rue des Renards 44300 NAONED.

GWIRIOU AR VUGALE

Nac'het gant ar sad C'Hall

hag ar gannaded (darn

anezho eus Breizh !)

anavezout gwir hon bugale

da gomz hon yezh.

Adoption de la convention sur les droits de l'enfant

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 13 juin, par 561 voix sur 564 votants, le projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale des droits de l'enfant.

Cette convention concerne les droits civils et les libertés individuelles, les droits économiques, sociaux et culturels, le droit à une protection particulière contre toutes les formes de violence. Elle doit être appliquée dans tous les pays. Résultat d'un compromis international, elle recèle des insuffisances, notamment sur le contrôle de son application, que la commission des affaires étrangères de l'Assemblée aurait souhaité plus contraignant. La France, pourtant en avance en matière de droits de l'enfant, devra adapter sa législation pour la rendre plus conforme à la convention.

En présentant ce texte, M^{me} Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, a soumis à l'approbation des députés un droit de réserve et deux déclarations interpellatives. La réserve concerne l'article 30 qui parle d'Etats en déviance des normes éthiques relatives au langage. La France estime que cet article « n'a pas lieu d'être appliqué (chez elle) compte tenu de l'article 2 de la Constitution française selon lequel la France est une République

une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. (La Constitution assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances) ».

La première déclaration interprétative concerne l'article 6 de la convention, qui dispose que « les Etats reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie ». La France tient à ce que cet article ne fasse pas « obstacle à l'application des dispositions de l'interdiction volontaire de grossesse ». La deuxième déclaration a trait aux procédures judiciaires pénales dans l'article 40 selon lequel tout enfant ayant enfreint la loi pénale doit avoir le droit de faire appel. En France, les infractions de nature criminelle jugées en cour d'assises ne sont pas susceptibles d'un appel. Il est toutefois possible d'avoir recours à la Cour de cassation, qui statue sur la légalité de la décision.

Au cours des débats, M. Jean Tardieu (PC, Bouche-du-Rhône) a rappelé que des enfants de familles expulsées d'Allemagne, actuellement déshabillés, dans les rues de Paris. M^{me} Hélène Durthac, secrétaire d'Etat à la famille, a reconnu qu'il fallait dans ce cas s'interroger sur l'intérêt de l'enfant et son droit à l'adoption biologique.

Ch. CH.

Le Monde 15-06-90

L Corsu di l'Insignamentu qui avait été reçue au Ministère de l'Education le vendredi 22 Juin pour négocier les conditions de la mise en place du CAPES de Corse a rendu compte au cours d'une conférence de presse donnée à Bastia du contenu des négociations et des résultats obtenus. Cette rencontre faisait suite aux actions menées par le SCI, l'APC et la CSC pour imposer un réel CAPES de Corse inscrit dans un processus de réappropriation de la langue et de la culture corses. "Satisfaction mais vigilance" telle a été la conclusion des porte parole du SCI qui ont rappelé la genèse de la revendication.

Deux logiques

Sur la question du CAPES de Corse, comme dans bien d'autres domaines, ce sont deux logiques qui s'affrontent inévitablement. Celle de l'Etat français, fondée sur le rejet de toute avancée sur la reconnaissance d'un nouveau statut de la langue corse et le refus de se placer dans une perspective de développement de la langue. Ces blocages d'ordre idéologique se camouflaient par une politique de faux-semblant, jouant habilement la montre : ainsi, on évoqua à l'origine un CAPES bivalent, puis ce fut l'annonce de la création de 120 postes alors que 35 seulement sont réellement à pourvoir dans les conditions actuelles pour atteindre une prétendue reconnaissance de la langue corse par l'intermédiaire de ce pseudo CAPES.

Pour le SCI, "le CAPES ne peut se détacher de la revendication pour la coofficialité, l'obligation de l'enseignement de la langue et de la culture corses à tous les niveaux, dans le cadre d'une planification linguistique. Il fallait aussi fixer clairement la situation en dénonçant toutes les ambi-



SCI, APC, ALC, CSC, des organisations nationalistes depuis toujours à la pointe du combat pour la coofficialité et la reconnaissance de la langue et de la culture corses

guités, fixer la référence à loi de 1950 comme pour les autres CAPES, exiger la suppression de l'option et élaborer un programme conçu pour recruter des enseignants de langue corse".

Entre ces deux logiques, les syndicats français ont montré leur incapacité à prendre en compte la dimension réelle du CAPES de Corse : le S.N.A.L.C. a affiché un mépris total sur cette question tandis que la F.E.N. s'est confinée dans une attitude corporatiste. Tout juste au delà, le SGEN-CFDT s'est complu dans l'ambiguïté, faisant osciller ses positions de manière contradictoire entre le rejet du CAPES bivalent et l'appel à passer ce même CAPES, se montrant en dernière analyse un soutien objectif du pouvoir socialiste.

Une question politique

L'affaire du CAPES de Corse démontre à l'évidence que seule une logique cohérente, prenant en comp-

te les intérêts collectifs du peuple corse, permet de construire l'avenir de l'enseignement de la langue corse sur des bases solides. La mise en place d'un vrai CAPES de Corse a été rendue possible par le large écho populaire qu'ont rencontré les actions et les analyses du S.C.I. En ce sens, la pleine réussite du boycott du pseudo-CAPES initial, et l'action déterminée sur le Rectorat, ont été des éléments importants. Sans l'action du mouvement nationaliste, jamais un vrai CAPES de Corse n'aurait été créé. On aura pu mesurer à cette occasion combien les questions culturelles sont une menace pour le système colonial : bien plus que les questions institutionnelles, la langue est une ligne de défense première de l'Etat français. Le poids de l'engagement politique du mouvement nationaliste a donc été fondamental.

Les propositions du SCI reconnues

Le Ministère aura donc finalement rejoint le SCI sur l'ensemble de ses propositions. Tout d'abord, dans la lettre comme l'esprit, le CAPES de Corse aura le même statut que les autres CAPES; on ne parlera plus d'option, celle-ci étant purement et simplement supprimée. Enfin, la création d'un CAPES interne est en bonne voie.

Ainsi, note le SCI, "Au plan administratif, cette reconnaissance se traduira par la publication au B.O. de l'ouverture du concours, des pro-

grammes et l'annonce du nombre de postes. Cela se fera dans les mêmes délais que les autres CAPES et facilitera l'organisation de cours de préparation à l'Université de Corti dans des conditions normales".

Par ailleurs, sans que cela soit significatif d'une évolution du statut de la langue, le CAPES de Corse est détaché de la section K, qui régit les autres CAPES ayant un statut de langue régionale, obtenant ainsi un cadre autonome.

Statut de la langue corse

"Satisfaits mais vigilants" ont répété les responsables du SCI qui rappellent toutefois que "ce CAPES n'est viable à terme que dans le cadre de la coofficialité et de l'enseignement obligatoire de la langue et de la culture corses". Le S.C.I. restera donc vigilant sur toutes les questions concernant la place et le statut de la langue corse. Un point qui prend d'autant plus d'importance à un moment où des réformes politiques significatives semblent tenter encore une fois l'impasse sur la dimension culturelle du problème corse.

"Il s'agit de développer à présent un large consensus populaire autour des questions de la coofficialité, et de la juste place de la langue et de la culture corses dans l'enseignement, tant sur le plan du volume horaire que sur celui des contenus d'enseignement. Ce sera un des axes principaux des actions du S.C.I. dans les semaines à venir".

TTORE
DANICCIA
A CARCOPINU

leure - Moquette
s - Ravèlement
sation - Isolation thermique

Tél.: 95 22 38 53
copie : 95 20 98 47

PUBLI 2b

PUBLICITE PEINTE
SERIGRAPHIE - FLOCKAGE

R.N 193 20600
BASTIA MONTESORU
Tél. 95.33.46.63

RENTAÑ-KONT EUS AR C'HENDIVIZ DIWAR-BENN KELENNADUREZH AR YEZHOU-RANNVRO
E SKOLIOU KATOLIK PENN AR BENN E LISE SANT LOEIZ KASTELLIN D'AN 29/10/90

Diouzh ar mintin eo bet klevet prezegennoù Anna-Vari Arzur, Yannig Baron,
an tad Dokhelar.

- A - Ur sell hollek he deus graet Anna-Vari Arzur war istor "Skolig al
louarn" hag al labour graet er skolioù mamm ha kentañ derez.
Eus 60 klas daou vloaz 'zo, 120 warlene ez euv tremenet da 204
c'hlas en departamant oc'h ober etre 1 eurvezh ha 5 eurvezh
brezhoneg ar sizhun. (169 e Bro-Leon, 32 e Bro-Gerne, sifroù
dibaset a-benn bremañ). Tremet 4 000 bugel a zo o teskiñ brezhoneg.
8 mestr-skol bale bro a zo. Ur c'hlas divyezhek a zo bet digoret e
Gwiseni.
Mont a re buan en traoù war-raok, eus 5 munutenn bemdez eur degouezhet
gant ar c'hlas divyezhek kentañ, 11,4 % eus ar skolidi a studi brezhoneg.
Hervez un enklaek graet gant Skolig al Louarn (a ra an holl
labour sekretourva a zefe bezañ graet gant an D.D.E.C.) ez eus
120 skolaer a gomz, a lenn hag a skriv brezhoneg ha muioc'h a oar
tamm pe damm... Ar strivoù a yelo war-zu digoradur klasoù divyezhek
all, 10 klas a-benn 1993.
Da glozañ e pouez Anna-Vari Arzur war ar bedegologiezh a renk bezañ
bev, digor war an diavaez, modern ha plijus evit ar vugale.
- B - Yannig Baron en deus displeget istor klas divyezhek Sant Gwenn e
Gwened e-lec'h ma'z eus 30 bugel ha re all war ul listenn c'hortoz...
Kontet en deus an holl zisesterioù en deus kavet war e hent. "Ret-
groñs eo tremen er skolioù da zisplegañ petra eo an divyezhegezh
a-raok ober nep enklaek" - emezañ. Er Morbihan ez eus kalz a c'houlenn-
où da zigeriñ klasoù divyezhek all ha n'eus ket a vistri gouest (1/2
gant Penn ar Bed). Klask a reer diskoulmañ an traoù oc'h ozañ ur
"stummadur pounner" war 6 siz.
- CH - Prezegenn an tad Dokhelar, rener etreskoptiel an deskadurezh
katolik evit Baiona ha Dax.
Dedennus-tre e oa e brezegenn ha heuliet eo bet gant kalz a evezh
gant an holl berzhidi. Euskareger⁴ hag a "santidigezh euskarat" evel
a lavare.
Euskarin bihan niver e departamant ar Pireneoù Atlantel. Keinvro
kreisteiz Euskadi. Pouez an iliz hag al liderezh euskarek.

Pouez SEASKA (radikal hag a-enep kloer ha renerien, evitañ),
respont an deskadurezh stad gant Ikas Bi ha hini D.D.E.C. Baiona
savet a-du gant sevenadurioù an departamant (Euskareg, gascon, bearn)
Ar sell war ar c'hlasoù euskarek a zo o cheñch. Stag kentoc'h ouz
an disrannourien hepken e vez degemeret bremañ evel ur binvidigezh
"dibolitikel".

Stad an traoù er skolioù prevez : 13 skol divyezhek/41, 28 klas, 20
skolaer, 18 anezho kontradet, 424 skoliad.

Un disc'h souezhus : er memes skolioù ar skolidi kelennet dezho
jedoniezh en euskareg a zeu gwalloc'h a-benn eget o c'henseurted
kelennet e galleg hepken (hevelep levr gant an daou strollad, levr
galleg bet troet en euskareg).

Ar c'hentelioù a denn evit an dazont :

- 12 eurvezh ar sizhun a euskareg a zo re nebeut evit ur metou
dieuskareg.
- ret eo souhañ ar vugale en un endro euskareg er c'hlasoù natur kouls
hag en trevadennoù vakañsoù
- a bouez eo katekizañ ar vugale en euskareg
- pouez an endro sevenadurel, ar media, an ensavadur euskarek...

"YEZH AR VEZH A ZO ECHU", emezañ.

Goude krêisteiz e krog an traoù gant dale... Klevet e vo Jean-Yves Cozan,
Jean-Michel Branellag hag ar breur Kerdoncuff.

C'H - Cozan a grogo o tamall an dale hag o lavarout ne vo ket evit
chom pell dre ma'eo dalc'het e lec'h all ...
Ur steuenn labour a dri bloaz a zo bet degemeret gant ar C'huzul
Meur gant ur yalc'had a 1,8 milion bep bloaz evit ar brezhoneg
er skolioù urevez. (Dec'h ne oa ket c'hoazh bet sinet ar gofvanion
gant ar breur Kerdoncuff).
Evitañ "sotread ar Vrezhoneg da vezañ int o-unan ha da gomz e yezh"
a zo abeg eufis evit kaout ar gwir da alorren ar brezhoneg en hor
skolioù. A bouez ivez evit an displegañ, met da eil renk, e lak
holl soletod an divyezhegezh. Chañsoù brea zo dirak ar skolioù
prevez mar fell dezho kregiñ e-barzh kelennadurezh ar brezhoneg.

D - Jean-Michel Branellag a raio ur sell war stad an traoù (truezus !)
en eil derez. Meur a yenn a blanto da Kerdoncuff a zo er eil met
a chomo hep respont... Pelloc'h n'eus nemet 16 skolaer 11 war 60

a zo en em lakaet war ar renk da gas war-raok er brezhoneg e stern ar steuenn a dri bloaz... Ezhomm a zo da vezaf prest da zegemer ar skolidi niverusoc'h a zeuio eus ar c'hentañ derez, ezhomm ez eus ivez da reif an tu d'ar skolidi da gaout un heuliad sirius e studi ar yezh, eus ar 6vet klas betek ar vachelouriezh. Ezhomm a zo ivez da gelaouif muioc'h ha gwelloc'h an tiegezhioù, kinniget e vez kas kelaouerezh d'ar familhoù goude gouel an Hollsent.

Da heul prezegenn Jean-Michel Branelleg ez eus bet klevet ur studier B.T.S. en deus displeget e oa bet a bouez evitañ gouzout brezhoneg evit bezaf degemeret en e glas B.T.S.. Graet en deus un enklask e-touez embregerezhioù bras Breizh da welout an ezhomm da droidigezhioù brezhonek. Un ezhomm a zo evit ar bruderezh evit reif ur skeudenn "gwriziennet er vro." Meur a gelenner a vefe laouen da bedif anezhañ da gomz dirak e skolidi.

E - Kerdoncuff bet tamallet meur a wech war-eeun pe dre zistro a zeu da gomz. En em zigarezif a ra pe ne oa ket evit bezaf ganeomp diouzh ar mintin (1 km uheloc'h e Kastellin e oa, gant un envod renerien skolaioù bet lakaet dezhañ war-lerc'h hon hini !) Kregif a ra da gomz eus kenlabourerien en deskadurezh katolik, ar familhoù, an E.N., eus birvilherezh ar raktresoù en e skolioù, eus "an tamm denez-lezh marvet e pep hini ac'hanomp e Bro Liban" evit bezaf troc'het taer ha krenn gant Job an Irien a lavaro dezhañ e oa e-maez ar goz penn-da-benn, a damallo dezhañ garv bezaf chomet dall war an darn eus an denezlezh o vervel e Breizh, a garezio anezhañ evit poan ar gelennerien brezhoneg o deus gortozet e-pad bloavezhioù ur ger kelonekaus bennak !

Goulenn a ra Kerdoncuff aotre da genderc'hel, roet e vez dezhañ evel just, met ne raio nemet bezaf ar goz e traoù dre vras, kudenn an eurioc'h hag an arc'hant, e oberiantiz er rektorat da c'houlenn traoù evit ar brezhoneg. Ne zegaso nep respont d'hon goulenn. N'en deus distaget gwech ebet ar ger "yezh vrezhonek" na hini "Breizh". Er-maez eus hon istor hag eus hon sevenadur eo, ur Gall penn-da-benn ! Da echuif e lavaro ez eus moaienoc'h ganeomp bremañ... Ar c'hontrol mik eus an euskarad diouzh ar beure a lavare e oa ur youl ha ne oa ket kalz a voaien gento, amaf ez eus moaienoc'h ha n'eus tamm youl ebet gant rener an D.D.E.C.. Safset eo da vont war e leve a-benn bloaz, dleet eo deomp kaout ur brezhoneger en e lec'h.

Echuif krenn en deus gret en devezh gant an anat ma oa an troc'h etre Kerdoncuff hag ar berzhidi. Berzh brasaf an devezh a vo bet digerif war saviad Euskadi ha reif fiziañs d'ar gelennerien ha d'ar renerien skolioù en hor c'hennerzh.

Padrig an Habekh

Un nebeut keleier diwar benn skolioù divyezhek nevez digor

DF 18.6.90

Pont-Scorff

Bilinguisme français-breton à l'école publique

Depuis trois ans, chaque samedi matin, MM. Le Gal et Charrelleur initient une trentaine d'enfants de l'école publique au breton. La demande devient de plus en plus forte puisque près de 40% des parents souhaiteraient que leurs enfants suivent un enseignement du breton à l'école.

Actuellement une enquête est en cours, afin d'évaluer le nombre d'élèves susceptibles de s'inscrire dans une classe bilingue français-breton à la rentrée prochaine.

Une réunion d'information s'est tenue à la mairie : M. Le Gal, Charrelleur, les enseignants et intervenants de Brech et Lanester ont présenté le projet, les modalités et leurs expériences en la matière.

Plusieurs systèmes sont adoptés en Bretagne (professeur unique pour l'enseignement dans les deux langues ou professeur de breton en partage de classes) puisqu'il existe 52 classes de ce type pour 580 élèves dans le public, 30 classes Diwan pour 546 élèves ; l'apprentissage dans les écoles privées étant en préparation.

Dans le Morbihan, l'instituteur bretonnant travaille sur deux groupes : maternelle le matin et primaire l'après-midi (les disciplines fondamentales, français et maths le matin ; breton, histoire, géographie et éveil l'après-midi).

Pour être reconnue classe bilingue, l'enseignement de la langue minoritaire doit au moins être de 2 heures par semaine.

Les instituteurs et institutrices

sont intéressés, mais méfiants, ont

ait été de leurs craintes, en es-

ayant d'évaluer au plus juste les

difficultés de mise en œuvre.

L'académie, qui a émis un avis favorable, proposera à la fin du mois de juin, les différents volets des actions qu'elle développera dans la région (d'autres écoles sont intéressées par une école bilingue comme Guidel ou par une initiation réalisée par un maître itinérant, c'est le cas de Cléguer).

Une œuvre
humanitaire
et de solidarité :
LE DON d'un peu
de votre SANG



Enseignants et formateurs bénévoles lors de la présentation.

de la Télégramme

Pont-Scorff

Bilinguisme

Classe de breton ou pas ?

Une réunion avait lieu lundi soir, à la mairie, pour faire le point sur les cours de breton et envisager la création, l'année prochaine, d'une classe de ce type dans les écoles publiques de la commune. Cette réunion était animée par M. Le Gal, qui assure actuellement les cours. M. Le Ruyet, qui est instituteur bretonnant à Brech, et qui a évoqué son expérience. L'assistance était composée d'enseignants des écoles publiques et de parents dont les enfants apprennent déjà le breton à l'école le samedi matin.

M. Le Gal regrette que peu d'instituteurs soient formés pour le breton et que « l'Education nationale ne fasse pas son travail ». En Bretagne, seuls 1127 élèves, soit 0,4% des enfants scolarisés, ont un enseignement breton, alors qu'au Pays basque, 10% des enfants scolarisés apprennent le basque.

A Pont-Scorff, d'après une enquête, 40 à 50% des parents sont favorables à l'enseignement du breton, et pour la rentrée 90, 30 élèves sont inscrits; le meilleur âge : la maternelle.

Les classes bilingues travaillent par demi-journées, le matin à la maternelle, et l'après-midi en primaire pendant les activités d'éveil, il n'est pas question de supprimer un poste d'instituteur, mais au contraire d'en créer un nouveau.

Plusieurs types d'écoles pratiquent le bilinguisme, l'école publique a 52 classes en Bretagne, soit 580 élèves, l'école Diwan 30 classes, soit 546 élèves, et les écoles privées ont un programme en préparation.

Toutes ces informations ont suscité de nombreuses questions.

J.Y. CHARRETEUR

D'an 6 a vis gouere 1990

A. LE GAL

16

APEEB/KTKB

PONTSKORV

Salud,

Seta amañ, a-gevred, degouezhadenn an enklask goulennet evit krouiñ ur c'hlass divezhek e Pontskorv er vloavezh skolel 90/91.

Kevrediañ a reomp ali kuzul ar vistri skol hag a zo bet roet d'ar vugale a-raog dibenn an enklask evit gwelout peseurt kenlabour e c'hellimp kaout diganto.

Evit tennañ kont eus an degouezhadenn ne c'houlennomp ket ar c'hlass divyezhek mat kresk an eurvezhiou evit kelenn ar brezhoneg gant ur vestr skol.

Un ali a-du evit se a zo bet roet gant kuzul ar skol (gerent + mistri skol).

ENQUETE EN VUE DE DETERMINER
LA DEMANDE D'ENSEIGNEMENT DU BRETON
A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SCORFF
REALISEE EN JUIN 1990

CLASSES	PAS INTERESSE	INITIATION	CLASSE BILINGUE	REPONSES OBTENUES
CP/CE 1	9	5	2	16
CE 1	15	8	0	23
CE 2	13	5	4	22
CM 1	12	8	0	20
MATERNELLE grande sect	4	4	4	12
TOTAUX..	53	28	10	91
%.....	58	31	11	100

LECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE
de PONT-SCORFF

Pour information 17

Avis du Conseil des Maitres du 14 Juin 1990
Objet: Projet de classe bilingue.

Suite à la réunion d'information du lundi 11 Juin 1990 à la mairie de Pont-Scorff, Le Conseil des Maitres réuni le 14 Juin 1990 déclare:

- 1) Ne pas être à priori contre le bilinguisme.
- 2) Dans l'intérêt de la majorité des enfants, l'école ne modifiera pas son programme en fonction de la minorité faisant du breton.
Exemples: - Les exercices d'application en Maths et en français effectués l'après-midi ne seront pas refaits pour les enfants allant en classe de breton.
- L'activité piscine, ainsi que certaines parties de l'éducation physique étant pratiquées le matin, les enseignements fondamentaux (français et maths) se trouvent reportés l'après-midi. Ainsi, les enfants allant en classe de breton ne pourront y assister.
- 3) Ce projet ne peut être considéré comme un projet d'école, puisqu'il a été imposé de l'extérieur par un parent d'élève, ce qui signifie que tout autre projet (aménagement du temps de l'enfant, soutien par pédagogie différenciée) peut être mis en place sans que l'équipe éducative se sente obligée de prendre en compte l'horaire de breton.
- 4) Les parents désirant que leur(s) enfant(s) suivent cette option engagent leur totale responsabilité après lecture de cet avis.

* Sachez que les cours de breton dans le cas d'une classe bilingue seraient annulés pour les après-midi.
à Pont-Scorff le 14 Juin 1990

LE CONSEIL DES MAITRES.

Première dans le privé : une classe bilingue à Saint-Guen



Autant d'heures de cours en breton qu'en français pour ces élèves de maternelle à Saint-Guen

VANNES - Apprendre le breton dès la maternelle ou le primaire, c'est désormais possible à Vannes depuis hier. Et ceci pour la première fois dans l'enseignement catholique diocésain. Avec l'ouverture d'une classe bilingue à l'école Saint-Guen. Une initiative dans laquelle viennent de se lancer 28 élèves dont 20 en maternelle. Et pas uniquement parce que leurs parents sont des limitants bretons, parlant souvent eux-mêmes cette langue. En réalité, c'est davantage l'expérience pédagogique qui a motivé tant les parents que les enseignants, même si certains élèves possèdent déjà quelques bases apprises notamment par l'intermédiaire du mouvement associatif ou des ascendants bretonnants.

« Ce qui est important c'est qu'on ne fasse pas uniquement

l'apprentissage d'une langue, mais qu'on s'en serve comme outil. En suivant par exemple l'histoire, la géographie ou les mathématiques d'éveil en breton » précise Daniel Yvon, le directeur de l'école Saint-Guen. Lui ne parle pas breton mais il suit cette expérience avec un œil particulièrement intéressé. « En plus d'un entraînement dans leur environnement immédiat, ces enfants seront alors fin prêts pour aborder les langues étrangères dans les meilleures conditions » poursuit ce directeur. Mathématiques et français sont bien évidemment découverts dans la langue de Molière, mais durant chaque matinée on devra évoluer en ne parlant que breton, même pour exprimer des besoins autres que scolaires.

Sous la houlette d'un enseignant licencié en breton, totale-

ment enthousiasmé par cette expérience, M. Moro,

« Le bilinguisme n'est pas un fait nouveau car il est pratiqué depuis cinquante ans au Pays de Galles, au Canada ou encore au Pays Basque. Et 1 100 enfants le pratiquent dans les écoles Diwan et publiques en Bretagne. Et toutes les études montrent que les enfants bilingues, non seulement connaissent plutôt mieux la langue de leurs parents canarades unilingues, mais en plus ils développent des capacités plus grandes dans les matières plus abstraites comme les mathématiques ou l'informatique » affirme Yvon Daniel. Il faut souhaiter que l'expérience n'en reste pas là et que ces enfants puissent poursuivre au-delà du primaire une telle expérience afin qu'elle ne soit pas sans lendemain.

LE BRETON A LANESTER : LABORIEUX!

La convention des Droits de l'Enfant stipule que chaque enfant a le droit d'être enseigné dans sa langue. Le problème est de faire entrer cela dans la pratique: dur, dur quand on y est pas habitué!

I. CREATION DE POSTES

- Dans le Morbihan: trois sections bilingues publiques de 2 classes chacune, intégrées dans les écoles primaires ou maternelles et fonctionnant à 1/2 temps en étroite collaboration avec les classes de ces écoles.
- A Pontivy: 30 inscrits, A Brech: 29 inscrits, avec un même instituteur qui s'occupe le matin de la classe maternelle en breton, et l'après midi de la classe primaire, en breton.
- A Lanester: forte poussée: 36 en maternelle et 27 en primaire: situation impossible pour un seul maître!

- a) un poste ministériel a été attribué en septembre.
- b) il ne sera pourvu qu'à la Toussaint, alors qu'il y avait des candidats. Scandaleux!
- c) l'Inspecteur d'Académie a totalement bloqué "la machine":

- en refusant d'attribuer le poste de Lanester à l'instituteur bilingue de Pontivy, candidat. (argument de l'IA: la rentrée est commencée!!!)
- en refusant d'une personne intéressée par le poste de Pontivy. (les raisons? personnelles, à coup sûr!)

d) après mult pétitions, réunions, audiences auxquelles le SGEN a pris part sur invitation des parents, la situation est en voie de règlement dans le sens que l'on avait proposé à l'IA début sept.

Nous dénonçons le comportement de l'IA: user l'énergie des parents et des enseignants et ne pas penser à l'intérêt des enfants: voilà un comportement peu reluisant!

Nous nous élevons aussi contre la récupération médiatique de l'action par le SNI... Qu'il prenne enfin la mesure de ce besoin croissant que constitue le breton pour bien des familles, nous nous en réjouissons!... d'autres l'ont fait, depuis déjà longtemps!!!

- Secteur de Ploerdut: remplacement de l'institutrice itinérante, chargée de l'initiation au breton: nouveau refus par l'IA de la candidature d'un titulaire remplaçant. Là aussi, tout devrait être réglé à la Toussaint... mais à quel prix!...et quelle perte de temps!

II. FORMATION

- * Actuellement, les maîtres des classes bilingues sont "auto-formés" et la filière est épuisée.
- * L'EN doit former les maîtres nécessaires: les premiers enseignants qui entrent en LUFM ne seront opérationnels qu'à la rentrée 92!

Nous exigeons: 1) un plan de formation accélérée, qui recense toutes les potentialités existantes dans le milieu enseignant 2) une réponse: aux demandes d'écoles nouvelles (ne plus se satisfaire d'un poste par an).

à des postes supplémentaires dans les écoles bilingues, face à la demande.

Le breton ne peut survivre que s'il a les moyens de se développer chez les jeunes, par une conjugaison des efforts de tous:

EN-Enseignants-Parents-Syndicats-Région-Conseils généraux, etc...



SGEN-CFOT
58
n° 69 - 1987

Stage de Langue Bretonne à l'Université de Leyde

Organisé à l'initiative de Lauran Toorians, professeur de linguistique comparative à l'Université de Leyde (Leiden, Pays-Bas), un stage intensif de langue bretonne a été animé, du 19 au 23 août 1990, par Tugdual Kalvez, président de l'Union des Enseignants de Breton (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg).

Il réunissait des étudiants et des universitaires hollandais, un Flamand et un Chinois, tous

néerlandophones.

Le breton, ainsi que les autres langues celtiques, est étudié dans cette section de l'Université de Leyde, fort connu pour son ouverture sur les cultures du monde.

Les participants avaient souvent des connaissances en irlandais, en gallois et cornique. A leur savoir théorique en grammaire bretonne, il s'agissait d'apporter une pratique vivante de la langue, au moyen de situations de

communication, avec acquisition mémorielle des structures au laboratoire de langues...

La journée d'étude était de sept heures, prolongée par une soirée consacrée au visionnement de cassettes vidéo d'émissions de télévision en breton, de présentation du folk-song breton ou d'exposés sur le «Barzaz Breiz» et la situation de la langue bretonne...

Les stagiaires et animateurs ont eu l'émotion de

voir, lire et toucher le plus ancien manuscrit connu en breton, parchemin du VIII^e siècle, conservé à la bibliothèque de l'Université, et qui traite des plantes médicinales. On mesure toute l'importance de ce document pour l'histoire de notre culture, quand on sait que le premier texte rédigé en langue romane ne date que de 842 (serments de Strasbourg), soit un siècle plus tard.

Certains des partici-

pants envisagent de prendre part à d'autres stages intensifs en Bretagne l'an prochain, afin de parfaire leurs connaissances.

Petit à petit, la langue bretonne se fait une place dans les Universités d'Europe, et est l'objet d'intérêt, d'études et d'égards pour elle-même et sa littérature, qu'on aimerait retrouver de la part de bien des officiels en Bretagne et en France. U.G.B. espère que des événements comme celui-ci y contribueront.

Les Nouvelles du Pays Vannetais _ n° 289 _ 07/9/1990

La rentrée scolaire (Mor-Bihan). Progression dans les classes bilingues breton-français

VANNES. — L'évolution la plus étonnante des effectifs scolaires sera enregistrée cette année dans l'enseignement bilingue breton-français. Ils passeront de 108 à 247 élèves en maternelle et primaire avec seulement deux créations de classes pour l'instant. Mais parents et enseignants font le forcing pour obtenir deux classes supplémentaires à Lanester et deux ouvertures à Guidel.

L'an dernier, les écoles bilingues étaient, dans le public, Brech (19 élèves), Pontivy (29), Lanester (30) et, dans le «privé», Diwan de Lorient (30). Au total, 108 élèves dans huit classes.

A la rentrée 90, on enregistre deux nouvelles classes dans le privé catholique à Saint-Guen de Vannes. Ces ouvertures se font sans création de poste. Il s'agit d'un transfert, sur la dotation globale de l'enseignement privé sous contrat, du secondaire au premier degré. Une trentaine d'enfants sont attendus dans ces deux classes (une maternelle, une primaire).

Rentrée difficile à Lanester

Avec ces ouvertures, on passe de 8 à 10 classes bilingues. Les effectifs évoluent beaucoup plus spectaculairement : Brech passe à 31 élèves, Pontivy à 34 (dont trois au collège), Lanester à 82 (au lieu de 30), Diwan Lorient à 40 (avec quelques enfants sur liste d'attente

faute de locaux). On arrive à 217 élèves au lieu de 108. Il faudrait y ajouter les 30 qui attendent une ouverture dans le public à Guidel. D'autres projets sont en suspens à Pont-Scorff, Quistinic (public) et Carnac (privé).

Pique-nique à l'Inspection

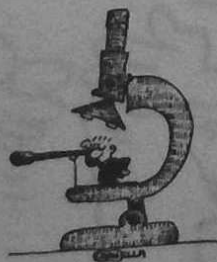
On sent bien que la rentrée sera difficile notamment à Lanester où il n'est pas possible de prendre 82 enfants dans deux classes seulement. Diwan à Lorient ne désespère pas de voir régler son problème de locaux en cours d'année.

Dans l'immédiat, parents d'élèves et enseignants veulent faire le forcing près de l'Inspection académique pour Lanester et Guidel. Ils prévoient d'y faire un pique-nique samedi midi... à moins qu'aujourd'hui on leur annonce les ouvertures espérées.

d'hui on leur annonce les ouvertures espérées.

Si l'évolution des effectifs en Morbihan est spectaculaire, toute la Bretagne progresse : on passera de 1 100 à 1 400 élèves dans l'ensemble des classes bilingues, soit une augmentation de 30 %.

O.F. — 07/9/1990



Mazeaud (RPR) : Supprimer les départements

La question demeure posée, même si les frilosités électoraux la mettent souvent sous le boisseau : à l'heure de l'Europe, la France conservera-t-elle son émiettement communal, ses 90 départements, ses 22 régions ? Au moment même où les présidents de conseils généraux d'opposition sont réunis à Paris, le député RPR de Haute-Savoie, Pierre Mazeaud, propose la suppression des départements. « La France ne peut s'offrir le luxe d'avoir trois niveaux de collectivités territoriales » dit-il. « Les communes trouvent leur légitimité dans une histoire millénaire, les régions sont les structures les mieux adaptées aux défis de l'avenir, le département est un cadre désuet ». Et Pierre Mazeaud ajoute : « Les conseils généraux sont des assemblées d'une légitimité douteuse avec une surreprésentation des zones rurales et le peu d'intérêt des électeurs pour cette consultation (plus de 50 % d'abstentions) ».

O.F. — 04/10/1990

Bonne santé des écoles bilingues

La formation des maîtres ne suit pas

LANDERNEAU. — 370 élèves en 1989, 503 cette année. Les écoles publiques bilingues bretonnes se portent bien. Mais les parents d'élèves — réunis en assemblée générale samedi à Landerneau — regrettent que l'évolution ne soit pas encore plus rapide. Des demandes d'ouvertures de classes restent insatisfaites à Quimper, Pont-Scorff et Guidel notamment. Dans d'autres écoles, les classes sont surchargées faute de création de postes.

L'association des parents (1) peut quand même se féliciter de l'ouverture d'une deuxième classe à Douarnenez et à Landerneau. Une satisfaction tempérée par le fait qu'à Landerneau, par exemple, il n'est pas certain que ce soit un enseignant bilingue qui occupe le poste. L'éducation nationale pourrait nommer un instituteur parlant uniquement le français. L'enseignement serait partagé entre les deux maîtres : l'un officierait en français dans les deux classes, l'autre en breton.

Car les enseignants bilingues ne sont pas assez nombreux. Il

n'existe en effet aucune formation spécifique dans l'Éducation nationale. C'est de cela que les parents veulent s'entretenir avec le recteur d'académie qu'ils doivent rencontrer prochainement. Ils lui parleront aussi du suivi de l'enseignement bilingue dans les collèges et les lycées. « Chaque enfant quittant l'école élémentaire doit trouver, dans la même ville, un collège où il pourra poursuivre sa formation en breton et en français » exigent les parents.

C'est à cette condition que sera atteint l'objectif des 10 000 élèves dans les dix ans, tel que l'a fixé leur hôte, Jean-Pierre Thomin, maire de Landerneau et père de deux élèves bilingues.

(1) Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton (APEEB). Président : Jean-Yves Broudic, 99 78 17 71. Elle organise les 27 et 28 octobre, à Douarnenez, la 4^e rencontre nationale sur l'enseignement des langues régionales dans l'enseignement public.

DF. 17-09_90

Ecole bilingue Teleg. 17.09.90 Il manque des classes et des maîtres

Favoriser le développement des écoles publiques bilingues (français-breton) en Bretagne, tel est l'objectif de l'APEEB (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton) qui tenait son assemblée générale annuelle, samedi, au centre culturel de Kéranden, à Landerneau.

Optimiste et déterminée... c'est ainsi que l'on peut qualifier la position des quelque 20 membres qui ont participé à cette journée. En effet, les 10 classes bilingues réparties sur les quatre départements bretons ont enregistré à la rentrée, 133 inscriptions supplémentaires portant ainsi à 503 le nombre d'élèves qui suivent dès la maternelle un enseignement bilingue. Mais qui dit effectifs supplémentaires, dit aussi création de classes et formation d'instituteurs bilingues, deux problèmes majeurs autour desquels ont tourné les débats.

Créer de nouvelles classes

Dans le Finistère, pas une des trois écoles bilingues n'a pu obtenir réellement ce qu'elle exigeait : à Landerneau, le nombre des effectifs a doublé en trois ans, atteignant aujourd'hui 24 élèves. Il manque un enseignant bilingue; à Douarnenez, classe et maître manquent pour les 36 élèves ins-

crits cette année; à Saint-Rivoal, idem; Quimper souhaiterait une ouverture de classe mais les décisions sont « bloquées »... Dans le Morbihan, l'école de Pont-Scorff fonctionne bien mais sans enseignant ! Ce sont les parents qui se chargent d'assurer les cours. A Brec'h, 31 élèves n'ont qu'un seul maître; à Guidel, le directeur de l'école a reçu 27 demandes d'inscription mais il n'y a pas de classe. Les 48 élèves de Rostronon (Côtes-d'Armor) auraient besoin d'une troisième classe. Seule l'école de Lannion est à l'heure actuelle relativement bien pourvue en classes comme en enseignants et ses 157 élèves continuent même l'étude du breton en sixième.

L'association des parents d'élèves, créée dans l'académie de Rennes il y a une dizaine d'années, a demandé une audience au recteur pour obtenir l'ouverture de nouvelles classes mais surtout pour demander qu'une réelle formation soit dispensée aux maîtres.

L'assemblée s'est achevée par l'élection du bureau de l'APEEB, Jean-Yves Broudic étant réélu à la présidence de l'association.

Pour tous renseignements, contacter Caroline Trouin, BP6, 29172 Douarnenez Cedex, tél. 98.92.28.10 ou Jean-Yves Broudic, tél. 99.78.17.71.

* digoret eo bremañ

(151) skoliad : { 39 er skol vamm (2 glao)
67 er chentañ derez (3 d'haos)
22 er skolañ (6et ha 5et)
16 e kawan
7 e Tregastell.

RENTREE EN PRIMAIRE ET MATERNELLE

Deux seules ouvertures
dont une à l'école en breton

« C'est ma sixième rentrée et aussi celle où j'ai eu le moins de problèmes. » M. Coadou, l'inspecteur primaire pour le secteur de Lannion (Lannion, Perros et Plessin) est satisfait. En effet, non seulement aucune classe n'a été fermée parmi celles dont le sort devait être tranché à la rentrée (Caouennec conserve sa troisième classe) mais deux classes supplémentaires ont été créées : une cinquième primaire à Pomment-Jaudy et une seconde maternelle bilingue, à Ar Santé, à Lannion.

La raison : des moyens suffisants, d'autant que les effectifs continuent de baisser un peu dans le primaire. Pour le secteur public de Lannion, la baisse est de 56 élèves (3.072 en tout). Par contre c'est un mouvement inverse qui s'amorce en maternelle qui compte 44 élèves de plus cette année (1.677 en tout). La même tendance est enregistrée pour le secteur de Paimpol.

Pour l'école en breton de Lannion, c'est une véritable satisfaction. Le mouvement s'affirme et s'amplifie significativement avec l'ouverture d'une seconde classe maternelle, 38 élèves seront inscrits dans les deux classes d'Ar Santé. Au total, l'enseignement bilingue, en français et en breton rassemble aujourd'hui à Lannion, de la maternelle à la cinquième, 128 élèves.

Lannion constitue ainsi le premier pôle d'apprentissage du breton à l'école... en France (surtout si l'on y ajoute la cinquantaine d'élèves de Diwan et les écoles bilingues de Trégastel (?) et Cavan (16), aussi en progression).

Le résultat manifestement d'un bon travail pédagogique d'une équipe d'enseignants motivés qui a montré que l'expérience d'apprentissage de deux langues, dès la maternelle, peut constituer une richesse sup-

LE TREGOR
Lannion
20.09.90

plémentaire. L'entrée en sixième, l'an dernier, de la première génération de bilingues n'a en effet posé aucun problème et l'équipe de jeunes pionniers a été reconnue comme une bonne équipe au Ces Le Dantec.

Pour Lannion, il restera sans doute, assez rapidement, à trouver une solution pour regrouper les deux écoles de bretons aujourd'hui dispersées : la maternelle à Ar Santé, (où il faudra d'ailleurs faire des aménagements pour accueillir la seconde classe) et les trois classes primaires à Joseph Morand. Un total de 105 élèves qui pose forcément des problèmes de coexistence aux écoles qui les accueillent. Et la réussite de l'expérience bilingue va forcément nécessiter un minimum d'espace vital pour son maintien et son développement.

B.R.

Régions : Question de Langue

Plus d'émission en alsacien sur FR3 Alsace du lundi au vendredi. La direction parisienne de la « chaîne des régions » a rélégué la langue et la culture alsacienne au week-end. Les émissions en dialecte ne prenaient pourtant qu'une petite demi-heure de programme...

Bien sûr, Paul Amar et les autres responsables hexagonaux ont présenté les meilleures raisons du monde pour justifier leur décision. Il fallait que les téléspectateurs alsaciens pussent regarder le journal de 19h30, la chaîne ne devait pas continuer à « jouer contre elle » et la culture alsacienne devrait avoir un autre créneau. Le seul problème est que ces messieurs ont bien pensé

à réagir contre ce qu'ils considéraient comme une absurdité, mais en oubliant curieusement de donner aux émissions en alsacien l'autre créneau qu'on leur promettait.

Tout se passe comme si les cultures régionales, alsaciennes, bretonne ou corso ne suscitaient tout au plus qu'un respect poli et ennuyé cachant en fait un mépris insupportable (et inconscient, espérons-le) pour tout ce qui n'est pas la culture parisienne ou un de ses ersatz. On accorde chichement une heure çà et là aux cultures régionales pour faire plaisir aux militants et aux anciens qui ont le mauvais goût de ne pas parler français « comme tout le monde », tout en se promettant de rogner sur les miettes à la

première occasion, qu'il s'agisse d'un match de football ou d'un remaniement de la grille des programmes. Les élus locaux de tout bord ont beau protester, les pétitions ont beau circuler, rien n'y fait. Ces courageux défenseurs de la francité, par ailleurs incapables de prononcer une phrase sans la truffier de mots anglais ou y commettre un solécisme ne croient qu'à l'indice d'écoute hexagonal. Ces animateurs de la « première vraie télévision régionale » ne veulent en fait qu'un moyen d'étranglement culturel.

Ces messieurs devront pourtant bien comprendre que les Alsaciens, Corses, Occitans et Bretons sont las de quémander quel-

ques miettes accordées de mauvaise grâce. Avoir une télévision dans sa langue, une télévision montrant son pays, sa culture n'est pas une lubie de folkloriste, mais un droit absolu. Les Alsaciens ont droit à leurs émissions quotidiennes en Alsacien parce que le dialecte alsacien doit vivre.

Les dirigeants de FR3 devraient se souvenir que partout en Europe et ailleurs, la France se fait encore montrer du doigt pour le traitement immonde qu'elle a infligé et inflige encore aux cultures de ses minorités ethniques. Monsieur Paul Amar voudrait-il nous donner honte d'être Français ?

Y. L.M.



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn" 21, stradao an Tier-Barn 56 000 Gwened

1e 14.11.90

Jean-Dominique ROBIN
Secrétaire du 1er degré
au bureau national de
l'Union des Enseignants de Breton

Ti-kêr kozh
Staed an Iliz - BULIEN
22300 Lannuon

à Monsieur J. Coadou
Inspecteur de l'Education Nationale
Responsable Académique de
l'enseignement du breton dans
le premier degré.

Monsieur l'Inspecteur,

Nous tenons à vous faire part des félicitations de notre Union pour la confiance qu'a témoignée M. le Recteur d'Académie à votre égard, en vous confiant la charge qui incombait auparavant à M. Cormerais, en retraite depuis la dernière rentrée.

Nous ne doutons pas que le bretonnant de naissance et le linguiste que vous êtes réunisse les conditions de cœur et de compétence nécessaires aux progrès de l'enseignement dans notre langue.

Nous regrettons cependant d'avoir, dans le même temps, été tenus à l'écart de la commission bipartite Diwan - Education Nationale, chargée d'harmoniser les programmes, l'évaluation et la formation des maîtres, et dont la première session a lieu aujourd'hui à Rennes.

On peut effectivement s'interroger sur les critères qui ont guidé M. le Recteur - M. Cormerais ? dans la désignation des enseignants appelés à siéger quand on constate d'emblée qu'aucun des praticiens bilingues des Côtes d'Armor n'en fait partie. Il est de même étonnant que ni le rôle de formateur de M. Stéphane Moal, ni le fait que je sois moi-même titulaire du CAFIMF (option breton) n'aient pu sembler être des critères de choix. Nous ne voudrions bien sûr pas croire que le fait d'être tous deux membres du bureau national d'U.G.B. et collaborateurs des commissions pédagogiques du second degré de Diwan, ait pu justifier cette "mise à l'écart" des débats qui engageront l'avenir de l'enseignement bilingue en Bretagne.

L'Union des Enseignants de Breton est d'autant plus choquée :

- 1) que cette situation constitue un démenti des déclarations de M. le Recteur au colloque de Douarnenez le 27 octobre dernier quant à la transparence de sa politique de l'enseignement du breton,
- 2) que l'Union des Enseignants de Breton, loin de se contenter de reprocher à l'Education Nationale ses carences en matière de formation des maîtres bretonnants, a toujours eu le souci d'être un interlocuteur constructif du Rectorat : c'est ainsi que nous sommes les auteurs (mars 1990) d'un projet de formation des maîtres bretonnants à l'IUFM dont vous avez pu prendre connaissance, et au sujet duquel M. le Recteur nous avait mis en contact avec M. Gaboriau.

Suite à notre rencontre avec M. Gaboriau au printemps dernier, au cours de laquelle celui-ci nous avait demandé d'affiner nos propositions, nous nous sommes remis au travail. La seconde copie de nos propositions est désormais rédigée : elle sera diffusée aux partenaires concernés dans les jours à venir. Vous en serez vous-même, ainsi que M. le Recteur et M. Gaboriau, un destinataire prioritaire.

Nous ne pouvons donc qu'être très surpris d'être exclus d'une commission chargée de discuter de la formation, et où siège l'interlocuteur qui nous a été désigné par M. le Recteur.

Nous espérons fortement voir cette situation rectifiée très rapidement. Mais d'ores et déjà nous pouvons vous faire savoir que l'anomalie a retenu l'attention d'autres personnes que nous-mêmes.

Mais sans attendre, et de façon à vous exposer nos propositions concernant l'avenir des classes bilingues et la formation des maîtres, nous sollicitons de votre bienveillance une entrevue avant la fin du mois courant.

Gant an doujafis a zo dleet e kasan deoc'h, Aotrou Enseller, ma gwellañ gourc'hemennoù breizhat.

UNVANIEZH AR
GELENNERIEH BREZHONEG
Kevredad Aodoù-An-Hanternoz

UNVANIEZH AR
GELENNERIEH BREZHONEG
Kevredad Aodoù-An-Hanternoz

14.11.90

Jean-Dominique ROBIN
Sekreter ar c'hentañ derez
Burev broadel USB.

da : - skolaerien ar c'hlasoù divyezhek.
- kelennerien ar c'hlasoù divyezhek
(skolioù ha skoloù)

kinnig - kinnig - kinnig ...

6 mesures pour un véritable programme d'enseignement bilingue breton-français

- ① Dernière limite d'accueil en section bilingue en GS maternelle.
(Pas d'accueil au CP sans une année au moins en maternelle bilingue)
Sauf enfants déjà bretonnants, de par la pratique familiale
→ cas de Diwan - des classes bilingues (publiques - catholiques - Seaska) du Pays Basque Nord.
- ② Prédominance du breton sur le français en maternelle
Le breton doit être la langue dominante du maître (de la maîtresse). Le recours au français par celui-ci (celle-ci) n'est justifié que par les situations d'incompréhension de la part des nouveaux élèves.
L'incitation des enfants à parler breton ne saurait par contre, et en aucun cas, justifier l'interdiction de s'exprimer en français ...
- ③ Apprentissage de la lecture dans la langue la mieux maîtrisée à l'oral en fin de maternelle.
→ en français ou en breton
(Une seule référence : la pratique orale de l'enfant)
Les 2 systèmes sont justifiés mais ne s'appliquent pas aux mêmes enfants.
Leur coexistence au sein de l'Education Nationale doit être reconnue.

④ Horaires d'enseignement en / du breton.²⁶

- 12 heures minimum c'est trop peu.
- 15 heures minimum à l'école primaire
- 10 heures minimum au collège.

⑤ Des "classes" vers les "écoles bilingues".

Là où existent des filières bilingues complètes de la maternelle au CM2 (Lannuon, seul cas actuel avec 5 postes et 105 élèves, répartis dans 2 groupes scolaires séparés)

→ Regroupement de la filière dans un seul groupe scolaire spécifiquement bilingue.

objectif: renforcement de l'environnement linguistique bretonnant

cf C.I.F.C (Gasteiz. Euskadi 1986)

« Il semble que la langue utilisée avec le professeur soit le reflet du caractère Euskaldun du Centre tout entier. »

⑥ Unification du système orthographique utilisé par le ralliement au système majoritairement utilisé : ar peurunvan.

objectif: démarginalisation - développement des correspondances scolaires sur l'ensemble du réseau scolaire bilingue.

kasit ho soñj dindan bemzektez da :

Jean-Da. Robin :

Ti-kêr kozh

Straed An Iliz

BULIEN - 22300 LANNUON

(reinhadennoù - resisadennoù - stagadennoù...)



UNVANIEZH AR GELEMERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56000 Gwened

MANIFESTATION POUR LA NOMINATION D'ENSEIGNANTS DE BRETON A NANTES

Une enquête réalisée par l'Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton (A.P.E.B.E.) en Loire-Atlantique, auprès de la moitié des élèves du secondaire du public, établit que 559 élèves ont demandé à bénéficier d'un enseignement de breton.

Plusieurs postes de professeurs sont nécessaires pour répondre à cette demande. Or, rien n'a encore été prévu à la veille de la rentrée et l'on est en droit de se demander si l'Education Nationale entend faire son devoir qui est de répondre aux vœux des élèves et des familles.

Dans les collèges du département, le breton est la langue facultative la plus choisie : quatre fois plus que l'anglais, trois fois plus que l'allemand. Le pouvoir ne peut pas refuser d'y faire face, quand il accorde trois professeurs de portugais et autant de russe pour moins de cent élèves.

Pour dénoncer cette inertie administrative, voire la mauvaise volonté de l'Education Nationale, l'A.P.E.B.E., Dazont (le syndicat des étudiants et lycéens pour l'enseignement du breton) et Unvaniezh ar Gelemerien Brezhoneg (l'Union des Enseignants de Breton) appellent à manifester devant le rectorat de Nantes, le mercredi 12 septembre, à 16h.

Si c'était insuffisant, d'autres manifestations seront organisées et la justice pourrait même être saisie. U.G.B. espère que le sens de l'équité et de la responsabilité du pouvoir éviteront d'avoir à y recourir.

Unvaniezh ar Gelemerien Brezhoneg
05 / 9 / 1990



O skubañ e-tal dor ar Rector, evit lavarout dezhañ naetaat en e di a-raok komz eus Gwirioù Mab-Den !



28

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56 000 Gwened

Le 4 octobre 1990

M. Michel GAYRAUD
Recteur d'Académie
La Houssinière
B.P. 972
44076 NANTES CEDEX

Monsieur le Recteur,

Nous avons consulté les membres de notre association en vue de trouver un enseignant candidat au poste de breton créé dans la région de Savenay.

A ce jour, un seul professeur ayant la formation et les diplômes nécessaires, est intéressé par le poste. Il s'agit de M. Roland LE MOIGNE, habitant 5, rue Martinière, à Nantes.

Nous souhaitons, donc, qu'il lui soit attribué.

Le proviseur du lycée où il enseigne actuellement ne s'opposera pas à son départ. Il sera certainement plus facile de trouver un remplaçant à mettre sur son poste à Vannes. Une entente sur ce transfert avec M. le Recteur de l'Académie de Rennes, permettrait de résoudre la question de la dotation des deux postes en question, à Savenay et à Vannes, et de résoudre en même temps un problème humain qui dure déjà depuis 1986.

Dans cet espoir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Tugdual KALVEZ

29

L'enseignement du breton : 12 000 élèves dans l'académie

Les écoles privées Diwan, désormais intégrées à l'Education nationale (plus de 600 élèves), ne sont pas les seules à pratiquer l'enseignement du breton même si leur originalité pédagogique (immersion dans la langue, apprentissage retardé du français) les distingue des établissements publics. Dans celui-ci, des cours sont en place de la maternelle au bac. L'an dernier, ils se sont adressés à plus de 11 000 élèves (sur 630 000 inscrits dans l'académie de Rennes).

Dans le primaire, l'Education nationale comptait l'an dernier en Bretagne 20 classes bilingues suivies par 340 enfants, dont 150 en maternelle.

1800 élèves dans l'enseignement pré-élémentaire, 3750 du cours préparatoire à la fin du primaire ont suivi les cours de langue et culture bretonnes dispensés dans 150 écoles par 240 enseignants.

Dans les collèges, trois établissements offraient l'an

dernier des classes bilingues (à Lannion, Quimper Kermoyan et Rennes-Zola) groupant au total 38 élèves. 1995 potaches suivaient des cours facultatifs de breton, 188 ont opté pour le breton comme seconde langue en quatrième.

Au lycée, 165 adolescents suivaient les cours de breton deuxième langue, 280 en option troisième langue, plus de 500 comme enseignement facultatif.

Avec les lycées professionnels, ce sont au total 3613 jeunes qui étaient intéressés par l'enseignement du breton entre la sixième et le bac, dont un tiers dans le Finistère et deux autres tiers répartis dans les Côtes d'Armor et le Morbihan, la part de l'Ille-et-Vilaine ne dépassant pas 280 élèves.

Deux dates à retenir pour l'enseignement du breton : la charte culturelle présentée par Valéry Giscard d'Estaing en 1977 à Ploërmel ; la loi Savary de 1983.

O.F. 11 sept 90

Ministère
de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Le Directeur Adjoint du Cabinet

Paris, le

11 Oct. 1990

CAB/14 n° 3029

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre d'Etat a bien reçu votre courrier daté du 28 septembre 1990 et m'a chargé de vous répondre.

Le problème de la mise en place d'une politique des apprentissages de la langue bretonne doit être posé à l'échelon de l'académie de RENNES et non à celui de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale. En effet, c'est à ce niveau qu'il est possible d'apprécier et de prendre en compte les besoins de chacun des établissements et de leurs aires de recrutement. Il appartient ensuite au recteur, après consultation des instances compétentes, d'arrêter une politique en fonction des moyens mis globalement à sa disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.


Roland PEYLET

Monsieur Tugdual KALVEZ
Président de l'Union des Enseignants
de Breton
21, rue des Tribunaux
56 000- VANNES

CPI. M. le Recteur de l'académie de RENNES



30

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

An Douarenn, 21, strada an Tier-Barn, 56 000 Gwened

Le 14 novembre 1990

V.Réf.: CAB/14 N° 3029

M. Roland PEYLET
Directeur Adjoint
Ministère de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Directeur Adjoint,

Par lettre du 28 septembre 1990, nous demandions à M. JOSPIN l'ouverture d'une négociation pour la définition d'une politique concertée de promotion de l'enseignement de la langue bretonne.

Dans votre courrier ci-dessus référencé, vous nous renvoyez au Rectorat de Rennes et ramenez notre demande à la simple gestion des maigres perspectives que votre ministère nous accorde.

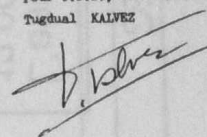
Nous ne pouvons en rester à cette situation de gestion au coup par coup, cette absence de volonté de développement de l'enseignement de notre langue.

A chaque fois que nous rencontrons le Recteur de l'Académie de Rennes et que nous posons les questions de fond, il rétorque qu'il doit s'en référer au ministère, ... et jamais les décisions ne viennent. C'est le cercle vicieux.

L'action des lycéens vient encore de montrer que votre ministère n'entend que les bruits des manifestations de rues, comme il a entendu les échos des violences corses. Nous allons, donc, nous aussi, employer la méthode que vous nous imposez.

Croyez, Monsieur, que nous regrettons de devoir nous y soumettre.

Pour U.E.B., son Président
Tugdual KALVEZ



Ministère
de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Le Chef de Cabinet

CAB/BDC/CH/124288/C

Paris, le

12 OCT. 1990

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Premier Ministre, qui a transmis votre correspondance à M. JOSPIN, sur la nécessité de définir une véritable politique de la langue bretonne.

Je vous confirme que l'enseignement des langues et cultures régionales, dont le breton, constitue une des préoccupations constantes du Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Sa place dans la formation dispensée dans les écoles, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur a été réaffirmée par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989.

Je vous rappelle également que cet enseignement bénéficie d'un statut reconnu à tous les niveaux de scolarité et que le principe de sa continuité à chacune de ses étapes, école, collège, lycée, enseignement supérieur et recherche, a été établi par la circulaire N° 82-261 du 21 juin 1982.

En outre, afin de donner au breton ainsi qu'aux langues régionales le même statut qu'aux autres langues enseignées, des programmes officiels ont été élaborés par l'arrêté du 15 avril 1988. L'option de langue bretonne peut être prise en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet et du baccalauréat.

Par ailleurs, la mise en place des sections de langue bretonne dans les établissements scolaires et leur évolution relèvent des autorités académiques et s'effectuent, en fonction des moyens dont elles disposent, appréciés au regard des besoins de l'ensemble des disciplines et de la demande des familles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Tugdual KALVEZ
Président de l'Union des
enseignants de breton
21, rue des Tribunaux
56000 VANNES

Henry Pradeaux

Henry PRADEAUX



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarinn", 21, straed an Tier Barn 56000 Gwened

Le 14 novembre 1990

M. Henry PRADEAUX

Chef de Cabinet

Ministère de l'Éducation Nationale

V. Réf. : CAB/BDC/CH/124288/C

Monsieur le Chef de Cabinet,

Nous vous remercions pour votre réponse ci-dessus référencée, mais nous nous devons de vous dire qu'elle ne nous satisfait pas du tout.

Nous ne croyons pas, au vu des mesures prises "en faveur" de l'enseignement de notre langue, qu'elle soit "une des préoccupations constantes du Ministre de l'éducation nationale". Nous pensons même qu'il n'en a cure.

Deux exemples suffiront à le montrer : le nombre de postes de CAFES de breton (5 en 1986, 3 en 1987, et un seul chaque année depuis) ; l'absence totale de formation d'instituteurs de breton.

Le statut et les moyens accordés à notre langue sont notoirement insuffisants pour répondre aux besoins de son développement. Le breton n'a pas, en effet, contrairement à votre affirmation, "le même statut" que les "autres langues enseignées".

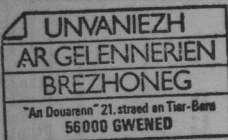
Ainsi, il ne peut être choisi en tant que première langue vivante dans le second degré, n'a pas sa place dans tous les examens et concours, ni dans les écoles normales. Pour finir, vous nous renvoyez aux "autorités académiques" et opposez, donc, une fin de non-recevoir à notre démarche. Or, l'action du Rectorat se limite à une simple gestion des postes, sans véritable politique de promotion de la matière : aucun service propre pour cette gestion - comme il en existe en Corse - que nous réclamons depuis 1982 ; aucune vision prospective, aucune ambition de développement.

D'ailleurs, vous le savez bien, la politique se décide ailleurs, et le Recteur de Rennes nous renvoie toujours aux décisions de votre ministère, qui ne sont jamais prises, à chaque fois que nous faisons des propositions d'amélioration du statut et de développement des moyens de l'enseignement de notre langue.

Le Rectorat et le Ministère se renvoient la balle, afin de ne rien décider. Nous nous devons, donc, de briser ce cercle vicieux, de fléchir cette mauvaise volonté à notre égard. L'exemple de la Corse et celui des lycéens nous montrent la route à suivre pour être écouté de votre Ministère. Nous allons, donc, nous y employer, faute d'avoir été entendus en tant que partenaires raisonnables et de concertation.

Avec regret, mais détermination. pour U.G.B., son Président, Tugdual KALVEZ

T. Kalvez



Le 4 novembre 1990

32

M. Herbert MAISL
Recteur d'Académie
96, rue d'Antrain
35000 RENNES

Monsieur le Recteur,

Nous avons appris incidemment, le 24 octobre dernier, que vous aviez constitué une Commission d'harmonisation, regroupant des représentants de Diwan et des membres de l'Education Nationale, dont trois instituteurs.

Nous souhaiterions obtenir rapidement confirmation officielle de cette information qui n'a fait l'objet d'aucune communication de vos services, ni au sein de l'Education Nationale, ni à l'extérieur de celle-ci, pas même lors du Colloque de Douarnenez, les 27 et 28 octobre derniers, où vous avez pourtant insisté sur la transparence de votre action en ce qui concerne l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes, et où a été réclamée la mise en place d'un Conseil Consultatif de l'Enseignement de la langue et de la culture bretonnes, à l'image de ce qui existe déjà dans d'autres Académies concernées par l'enseignement des langues dites " régionales " .

Nous voudrions savoir, en particulier :

- quelles sont la mission et les attributions de cette Commission d'harmonisation ;
- quels sont les critères qui ont présidé à la désignation de ses membres . Nous constatons, en effet, que le Finistère y est représenté par deux instituteurs, alors que l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor n'y sont représentées par aucun de leurs praticiens ;
- comment se fait-il qu'une association représentative comme la nôtre n'ait pas été invitée à y désigner ses représentants, pas plus que l'A.P.E.E.B. pour les parents ?

Nous attirons votre attention sur le souci qu'a eu notre représentant au colloque de Douarnenez de ne pas vous y placer en position inconfortable, en n'évoquant pas cette information à la tribune . Nous espérons que vous voudrez bien y voir non pas une marque de faiblesse, mais la preuve de notre préférence pour la concertation plutôt que pour le conflit ouvert .

Nous profitons de ce courrier pour solliciter instamment :

- la création d'un Conseil Consultatif de l'Enseignement de la langue et de la culture bretonnes, composé de représentants :

- de l'Education Nationale (I.P.R., I.A., I.E.N., mais aussi de représentants du C.R.D.P. et de la M.A.F.P.E.N.) ;
- des Sections de Celtique de l'Université ;

33

- des collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseils Généraux) ;
- de l'Association des Elus Bretonnants (Président : M. P.Y. Tremel) ;
- de l'Association Diwan ;
- de l'Union des Enseignants de Breton (U.G.B.) ;
- de l'Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton (A.P.E.E.B.) ;
- de l'Association de parents des écoles catholiques " Dihun "

- la mise en place au Rectorat d'un service spécifique de l'enseignement du et en breton et de la culture bretonne, sous la responsabilité d'un I.P.R., d'un I.A. ou d'un I.E.N. bretonnant, disposant d'un secrétariat propre constitué de personnel bilingue, ayant des antennes au C.R.D.P., à la M.A.F.P.E.N. et dans chaque Inspection de l'Académie, ainsi qu'à celle de Nantes, ayant compétence sur :
 - la formation des personnels
 - la gestion des moyens budgétaires ;
 - le suivi et la nomination des personnels (travail préparatoire aux C.A.P.D.) ;
 - la planification à moyen terme des développements prévisibles
 - l'édition pédagogique ;
 - la promotion de l'enseignement du breton .

Dans l'espoir qu'une réponse rapide vienne lever toute ambiguïté quant à votre intention de ne pas exclure les représentants de notre Union des débats concernant l'avenir de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, l'expression de nos salutations très distinguées .

Les Commissions Premier et Second Degrés de
Unvaniezh ar Gellennerien Brezhoneg .

Pour transmission avec accord du Conseil d'Administration de
U.G.B.,
Le Président, Tugdual KALVEZ

COPIE A : J.Y. Broudic (A.P.E.E.B.)
Lukian Kergoat (Section de Celtique de l'Université)
F.-Y. Tremel (Association des Elus Bretonnants)
J.D. Robin (Secrétariat du Premier Degré à U.G.B.)
S. MDAL (Secrétariat du Second Degré à U.G.B.)
A.V. Arzur (Dihun)
Younn Bodenneg (Diwan)

AC'HANN HAG ALESONT

■ L'Union des enseignants de Breton regroupe tous les enseignants de Breton du premier comme du second degré, des établissements publics ou privés et des associations éducatives, qui veulent promouvoir la langue bretonne dans l'enseignement. Elle réunit aussi des enseignants qui veulent enseigner leur matière en Breton et collaborer à la rédaction de manuels scolaires en Breton. L'UGB a obtenu la création d'une licence, d'un CAPES bivalent, d'un DEUG de Breton. Elle demande la création d'un véritable CAPES et de postes de certifiés de Breton. Elle organise aussi des stages linguistiques pour tout public. Renseignements : UGB, 21 Stradao au Tir-Benn, 36000 Guenned.

Ur gemennadenn hag ul lizher embannet e-barzh "Profession Education" kazetenn ar SGEN-CFDT.

Un procès gagné à Rennes

Quant à l'Union des enseignants de breton, qui a son siège à Yvannes, elle réclame aussi la formation de nouveaux maîtres. Elle note que l'Etat ne pourra éternellement se dérober. Ainsi l'an dernier, l'Union a intenté un procès pour non remplacement d'une institutrice indisponible dès le début de l'année à Rennes. Le tribunal administratif vient de lui donner raison, déclarant que « l'administration a manqué à son obligation d'assurer la continuité du service public de l'enseignement et a commis ainsi une illégalité ».

L'Union des enseignants considère qu'il est possible de s'appuyer sur cette décision exemplaire pour soutenir les revendications. De son côté l'association de parents d'élèves pour l'enseignement du breton maintient son pique-nique de revendication aujourd'hui à 11 h 30 à l'inspection académique. Elle réclame l'ouverture de classes à Guidel et considère le poste accordé à Lanester comme une mesure insuffisante : deux enseignants pour 22 enfants.

o.f. - 08/09/1992

DES BRETONS TITILLÉS

Dans *Profession Education* n°7 d'octobre, l'annonce de l'Union des enseignants de Breton nous à quelque peu titillés. Il est vrai que le travail de cette association pour la promotion de la langue bretonne est important. Il est tout aussi vrai que la quasi-totalité des enseignants du breton du premier et du second degré appartient à cette association.

En revanche, que l'UGB revendique la création du DEUG, de la licence et du CAPES (bivalent) de breton est pour le moins abusif. Le SGEN-CFDT peut pour le moins réclamer sa part de luttes dans ces acquis. Les camarades de la commission LCO (langues et cultures opprimées) en savent quelque chose.

Ken avo.
Jean-Luc Villeneuve
SGEN-CFDT
de Bretagne

Disciplines	DEBRE		INTERNE	
	Postes-91	Kappel-90	Postes-91	Kappel-90
Philosophie	132	130	223	80
Lettres classiques	453	445	263	86
Lettres modernes	1.642	1.615	2.068	957
Histoire-Géographie	1.775	1.775	1.469	681
Allemand	132	130	573	184
Anglais	1.436	1.585	506	516
Espagnol	560	555	555	157
Italien	15	10	125	47
Russe	2	2	34	4
Arabe	12	10	13	4
Chinois	2	2	—	—
Portugais	12	12	14	4
Hébreu	1	1	—	—
Breton	1	1	—	—
Corse	7	7	7	—
Mathématiques	1.917	1.917	1.263	533
Sciences physiques	1.530	1.530	964	593
- Physique-chimie	249	249	—	—
- Physique appliquée	170	170	808	260
Sciences naturelles	300	270	188	38
Sciences écon. soc.	312	312	227	30
Éducation musicale	140	140	300	126
Arts plastiques	150	100	400	300
Documentation	850	832	800	400
E.p.s.	—	—	—	—
Total	12.000	11.800	12.000	5.000

Taolenn ar postoù CAPES evit ar bloavezh 1991.

War an daolenn ec'h anavezet ar brezhoneg, gwisket truilhek, e-kichen ar C'Horseg en e zilhad sul.

Enseignement du breton Moyens insuffisants

YANNES - L'Etat prend en charge les enseignants des écoles Diwan. Le cercle Sten Kidna d'Aray s'en réjouit mais souligne qu'on est loin du compte, en Morbihan en particulier. Il n'y a pas assez de maîtres formés pour répondre à la demande des classes publiques bilingues et de cirquer et Lignol ou des demandes clairement exprimées par les parents ne peuvent être satisfaites. Le cercle note avec satisfaction l'action des élus en faveur du breton et souhaite qu'ils pénètrent en réclamant les postes indispensables pour assurer la prochaine rentrée.



UR GEVREDIGEZH OBERIANT

BODANÑ a ra kelennerien brezhoneg
eus pemp departamant Breizh
eus Bro-C'Hall (Paris, Laval, h.a.)
eus ar skolioù-stad
eus ar skolioù prevez
eus ar c'hentañ hag an eil derez
eus ar skolioù meur
eus skolioù Diwan
eus skol dre lizher Ober...

DIFENNET he deus **KELENNERIEN** a oa o vont da goll
o fost brezhoneg
o eurvezhioù skol brezhoneg
o skolidi
n'o deze eiler ebet pa oant klañv
pe o c'hortoz bugale
h.a.

SKOLIDI a veze nac'het outo dibab brezhoneg
evel danvez-studi
evel danvez-arnodenn
a veze tennet diganto
o eurvezhioù skol brezhoneg
o c'helenner brezhoneg

KLEMM he deus graet ha kaset rekedoù da lezvarn ar velestradurezh hag an O.N.U.

AOZANÑ a ra devezhioù-studi evit kelennerien (e miz C'hwevrer)
evit skolidi-lise (da Bask)

KENLABOURAT a ra gant KEAV evit ar c'hamp-hañ
gant KELAOUENN evit ar c'hentelioù war Minitel
gant DIWAN evit sevel ar skol brezhoneg eil derez
gant DASTUM evit embann kasedigoù
gant AR C'HREIZENNOÙ SEVENADUREL evit ar
c'hentelioù-noz
gant KEVREDIGEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG e
Bro Bariz, h.a.

EMBANN a ra **ur c'hannadig** evit an izili
traktoù evit brudañ ar brezhoneg evel danvez-studi
levrioù-skol ha **kasedigoù**

EZEL eo eus Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (CUAB)
Union du Pays Rennais des Associations Bretonnes (UPRAB)
Kenurzhiezh Sevenadurel Breizh.

DAREMPREDIÑ a ra aozadurioù etrevroadel
- The European Bureau for Lesser Used Languages
- The International Committee for the Defence of the Breton Language
- Skrif-Celt

SKRIVANÑ he deus bet tro d'ober
da Brezidant ar Republik
d'ar C'hentañ Ministr
da Vinistred an Deskadurezh, ar Sevenadur, ar Justiz
da holl Gannaded ar 5 departamant
da Guzulierien rannvro an daou guzul rannvro
da Guzulierien departamantoù Breizh
d'an holl gazetenoù breizhat, an tiez skingomz ha skinwel rannvro
da Rektored akademiezhioù Breizh
da 5 enseller Akademiezh Breizh
da Renerien Eskopti ar skolioù prevez e Breizh
da Lezvarn ar Velestradurezh e Roazon.